

# Plessisville

et sa région

40 CENTS

# L'UNION

MARDI 10 JUILLET 1979



## Vente-trottoir à Plessisville Expérience positive

Plessisville (LP) — Selon le responsable de l'organisation de cette première vente-trottoir, M. Jean-Claude Boivin, les résultats obtenus sont plus que satisfaisants. Pendant deux jours, les rues Saint-Calixte et Saint-Louis ont pris des airs de fête pour le plus grand plaisir de la clientèle.

Organisée en peu de temps par l'Association des gens d'affaires de Plessisville, la participation des marchands fut très bonne et la température a aussi été clémente. La population a dans son ensemble assez bien répondu et, au cours de ces deux

jours, on n'a eu que quelques cas où certains automobilistes n'ont pas respecté les barrages.

En terme de clientèle, les marchands ont remarqué qu'il y avait plus de gens de l'extérieur que d'habitude. Les gens venaient de Notre-Dame-de-Lourdes, de Lyster, bref d'un peu partout aux alentours de Plessisville. Mais les habitants de Plessisville se sont aussi déplacés en grand nombre pour aller voir cette vente-trottoir.

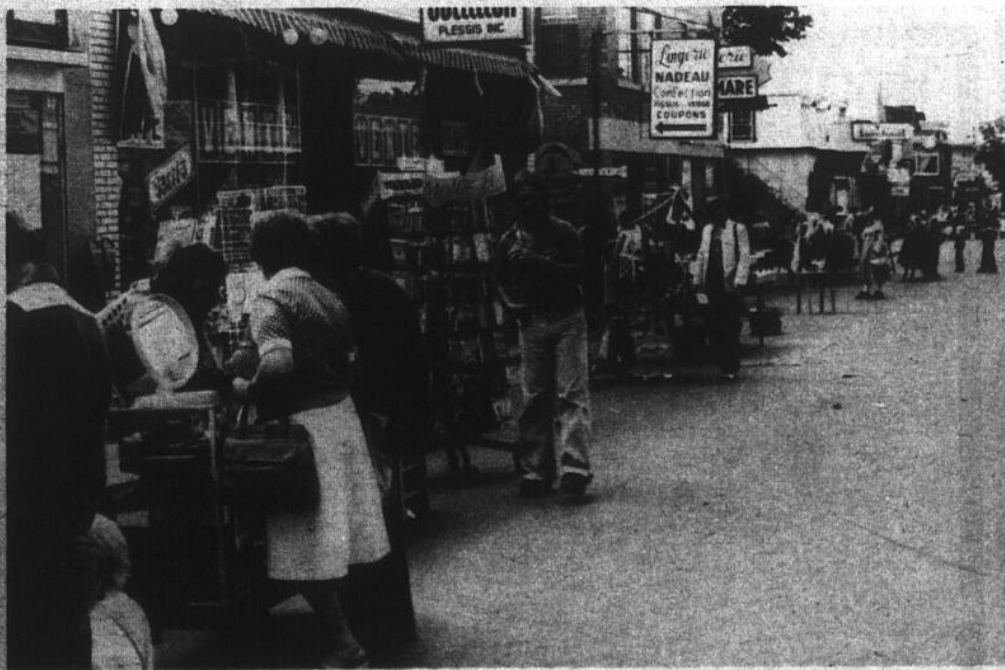
Rien n'avait été épargné par les organisateurs pour attirer une éventuelle

clientèle. En effet, jeudi soir, ils avaient retenu les services de L'Euphonie pour distraire en musique les gens qui déambulaient dans la rue. Vendredi soir, ce fut au tour de l'Union Musicale de faire les frais de la musique.

Selon M. Boivin, cette première expérience est très positive. Il apparaît comme étant certain qu'elle sera répétée l'an prochain et cette fois l'AGAP aura beaucoup plus de temps pour s'organiser, ce qui laisse présager des journées encore beaucoup plus remplies.



L'Union Musicale de Plessisville lors de la première vente-trottoir. (Photo LP)



Une vue d'ensemble de la vente-trottoir dans le centre-ville. (Photo LP)

## Par le conseil municipal Trois projets mis en branle

Plessisville (LP) — Le Conseil municipal de Plessisville a adopté lors de sa dernière séance trois résolutions qui mettent ainsi fin aux spéculations concernant la reconstruction du Centre des Loisirs, de la construction d'une piscine intérieure et de la Maison Cormier.

En effet, toutes les suggestions étaient permises sur l'attitude qu'allait adopter le conseil sur ces trois questions. Suite au dépôt, la semaine dernière, du rapport du comité de consultation sur la reconstruction du Centre des Loisirs, le conseil a pris une décision concernant les trois projets.

Concernant le Centre des Loisirs, le conseil a pris la décision que des dispositions pour la reconstruction du Centre des Loisirs soient prises pour définir les plans et établir les coûts, ce qui permettrait au conseil de prendre une décision finale dans ce dossier. Le conseil n'a pas l'intention de laisser traîner la reconstruction puisqu'il désire qu'il soit habitable pour l'hiver 1979. Le plan soumis aux organismes il y a peu de temps, soit la construction d'un étage, servira de plan de base pour ces travaux.

Suite aux demandes

venant de toutes parts pour la construction d'une piscine intérieure, la ville a aussi mis sur pied un comité d'étude formé de sept personnes: MM. Jean-Louis Fradette, Normand Levasseur, Gilles Morin, Normand Isabel et Hugues Boulanger ainsi que Mmes Lucette Vaillancourt et Carole Marcoux. Ce comité a comme mandat d'étudier ce qui serait possible de réaliser de ce côté à Plessisville et à quel coût.

Enfin, du côté du dossier le plus chaud, celui de la Maison Cormier, le Conseil a décidé de présenter un schéma d'utilisation au ministère des Affaires culturelles afin que la position gouvernementale soit déterminée sur sa participation financière pour la possibilité de la restauration et de l'administration annuelle de la Maison et le conseil a aussi décidé d'entreprendre des négociations dans ce sens.

Cette dernière résolution fait suite à tout l'imbroglio sur le soi-disant \$300,000 existant pour la Maison Cormier. M. François Choquette, du ministère des Affaires culturelles, avait précisé dans une lettre en date du 8 juin qu'aucune demande ou plan d'aménagement n'avait été

présenté auprès de son ministère et de ce fait aucune disposition budgétaire n'avait été prise à ce niveau. La présente résolution vient donc d'un côté confirmer l'implication du conseil dans ce dossier et d'un autre côté vient établir une base de négociation avec le ministère des Affaires culturelles.

Mme Madeleine Dusseault, conseiller municipal, qui patronne depuis le début ce projet de restauration de la Maison Cormier au sein du conseil nous a déclaré que cette position était définitivement un pas dans la bonne direction. Elle considère que la situation sera beaucoup plus claire d'ici le premier septembre date limite à laquelle le ministère des Affaires culturelles pourrait inclure ce projet dans ses prévisions budgétaires pour l'année 1980-81. De son côté, Mme Hildegarde Bussière, responsable du dossier de la Maison Cormier au sein du Comité culturel de Plessisville, s'est déclarée satisfaite de la position qu'a prise le conseil. La direction du patrimoine qu'elle anime laissera sûrement le champ libre au conseil municipal, mais continuera de suivre de très près ce dossier.

## Municipal de Plessisville Un peu de tout

Plessisville (LP) — Lors de la dernière séance régulière du conseil de la ville de Plessisville, les conseillers ont d'abord adopté le paiement de comptes pour un montant total de \$31,578.11. De plus, suite à l'amendement de la loi de la taxation des centres hospitaliers, d'accueil et d'enseignement, le conseil a pris la décision d'imposer

une taxe spéciale additionnelle de \$0.20 le \$100. d'évaluation à ces institutions pour l'année 1978.

0-0-0-0

Le conseil a aussi amendé l'annexe «A» du règlement de circulation no 1000 dans le but de prohiber le stationnement sur la rue Saint-Jean, du côté nord, à partir de la rue Saint-Laurent et cela jusqu'aux limites de la

ville, de même que sur la rue Saint-Nazaire du côté est entre Saint-Calixte et Sainte-Marie et enfin sur la rue Saint-Edouard du côté est entre Savoie et Saint-Jean.

0-0-0-0

Etant donné que la compagnie CNR n'opère plus à Plessisville, le conseil a pris la décision d'annuler

(suite à la page 2)

# Festival à Baptiste A l'an prochain!

Lyster (LP) — Dimanche soir dernier, le trésorier du Festival 1979 lançait l'appel à tous ceux qui désiraient avoir une huitième édition du Festival à Baptiste d'y penser dès maintenant et de se préparer pour l'an prochain.

Samedi soir, c'était la soirée folklorique et, ce qui ne se voyait pas tellement l'an dernier, beaucoup de jeunes ont participé activement à cette soirée. Et dimanche, c'était le grand rallye automobile. Plus de 56 équipes ont pris le départ pour ce rallye. Pour arriver à faire une bonne sélection, les organisateurs avaient inséré une deuxième série de 31 questions à la suite de la

première, ce qui n'a pas manqué d'en surprendre plusieurs.

Dimanche soir, l'on remettait les prix aux gagnants. Ce fut d'abord le dévoilement des gagnants de la course au trésor dont les prix consistaient en trois bourses de \$50.00 données par la Caisse populaire. Les trois gagnants de cette compétition furent M. Julien Beaudoin, M. Gaétan Marceau malheureusement absent ce soir-là ainsi que Léon et Murielle Boissonneault.

Pour le rallye, la troisième position fut remportée par Jacques et Carmen Fillion. La deuxième position fut remportée par André Marois

et René Hainse. Enfin, la première position fut remportée par Martin et Paul Mercier et ce fut Baptiste et Maria, les deux fidèles emblèmes de ce festival, qui ont remis les trophées pour cette position.

Selon les organisateurs de cette septième édition du Festival à Baptiste, tout est allé comme sur des roulettes au cours du festival. Même si la température n'a pas du tout aidé pour la première et pour la deuxième fins de semaine, la troisième a pu les faire oublier. Les organisateurs espèrent revoir les gens en grand nombre l'an prochain lors de la huitième édition du Festival à Baptiste.



La soirée disco qui a clôturé le Festival à Baptiste.

(Photo LP)

## Le scolaire en bref

Plessisville (LP) — Le 18 juin dernier, l'exécutif ainsi que le conseil des commissaires se réunissaient. Au niveau de l'exécutif, on a d'abord accepté le paiement de comptes pour une valeur totale de \$168,412.86, les montants les plus importants allant aux versements de l'employeur aux gouvernements provincial et fédéral.

0-0-0-0

La municipalité scolaire Jean Rivard confie pour l'année 1979-80 ses assurances «tous risques» à la maison Pierre Carboneau pour un montant de \$22,494.

0-0-0-0

Enfin, l'exécutif a aussi adopté le calendrier pour les dix-sept jours de congés statutaires pour l'année 1979-80.

0-0-0-0

Au niveau du conseil des commissaires, une première

résolution adoptée visait à modifier les prévisions budgétaires pour l'année 1979-80. En effet, le total des dépenses passent à \$7,710,582 au lieu de \$7,662,822 soit une augmentation de 0.6%. Les revenus passent de \$7,572,455 à \$7,620,215.

0-0-0-0

Le conseil a procédé à l'engagement de Mme Danielle Ouellet Simoneau et de Mlle Lyse Raymond comme spécialistes en musique pour l'année 1979-80.

0-0-0-0

M. Irenée Boivin a aussi été nommé contrôleur d'absence pour l'année qui vient.

## Un peu...

(suite de la page 1)

la taxe d'affaires du CNR au montant de \$200.

0-0-0-0

M. Yvan Fortin, sera engagé comme responsable des activités culturelles et de loisirs alors que M. Marc Hamel est remercié de ses services en tant qu'employé au Service des Loisirs.

0-0-0-0

Le conseil a de plus accepté la soumission de L. Jam Inc. pour la fourniture, le transport et l'épandage de la terre requise au réaménagement de la cour de l'école Sainte-Thérèse au prix de \$1.30 la verge cube et cela pour une quantité de l'ordre de 3,500 verges cubes.

0-0-0-0

Enfin, le conseil a aussi adopté la soumission de Belle-Isle et Goulet pour la fourniture et l'installation du système d'éclairage du terrain de pétanque et cela pour un montant global de \$5,850.75.

VOTRE CORRESPONDANT  
DE L'UNION  
A PLESSISVILLE:

**LUC PAINCHAUD**

1572 rue Saint-Nazaire

Tél. 362-2180

J.n.o.

**M**  
Maîtrisez  
le mètre.

Bonnes vacances à tous les  
contracteurs et leurs  
employés

**Laurent Pelchat**

cimentier applicateur

R.R. no 5 - Arthabaska  
369-9319



Les vainqueurs du rallye, Martin et Paul Baptiste et Maria. Mercier, posent ici en compagnie de

(Photo LP)



Une course au trésor s'est déroulée au cours de la dernière fin de semaine du Festival à Baptiste. Dans l'ordre, on reconnaît Léon Boissonneault et

Gaston Fleette, organisateurs, Philippe Fournier, directeur de la Caisse populaire, et M. Julien Beaudoin.

(Photo LP)

# A la commission scolaire Jean Rivard

## Trois émissions d'obligations

Plessisville (LP) — Afin de financer les dépenses en immobilisation effectuées en 1976-77 et en 1977-78, de même que pour couvrir

celles incluses dans le budget 1979-80, la municipalité scolaire Jean Rivard fera l'émission d'obligations.

C'est en effet la décision à laquelle se sont rendus les commissaires lors de leur dernière séance régulière le 18 juin. Les dépenses réelles faites pour l'immobilisation

pour les années 1976-77 et 1977-78 ont largement dépassé les prévisions et par le fait même, les commissaires ont dû réajuster leur tir.

Pour 1976-77, le dépassement de coûts est de l'ordre de 19.1% ceux-ci passant de \$76,500.00 dans les prévisions à \$91,124.00 dans les dépenses réelles. C'est donc pour financier ce déficit que le conseil des commissaires se voit dans l'obligation de faire un emprunt de \$95,000.00 par l'émission d'obligations.

Ces obligations seront émises par toute succursale de la Banque Canadienne Nationale située au Québec. Elles seront disponibles par tranche de \$1,000.00 et auront cours sur une période de dix ans à un taux d'intérêt ne dépassant pas 11%. Les obligations ne seront pas remboursables par anticipation et l'intérêt sera versé deux fois par année.

Pour 1977-78, le dépassement de coûts est de l'ordre de 30%, les dépenses d'immobilisation passant de

\$86,968.00 dans les prévisions à \$107,871.00 dans la réalité. Pour financer ces dépenses, il y aura une deuxième émission d'obligations d'un maximum de \$103,000.00. Cette deuxième émission se fera dans les mêmes conditions que la première. Pour ces deux premières émissions, les obligations auront cours à compter du 1er octobre 1979.

Enfin, une troisième émission aura lieu à compter du 1er septembre afin de financer les dépenses d'immobilisation prévues pour l'année qui vient. Ces dépenses se chiffrent à un total de \$110,595.00 pour l'année 1979-80. Le conseil des commissaires se voit donc dans l'obligation de contracter un emprunt à long terme sur le marché des obligations pour un montant maximum de \$115,020.00.

Ces obligations qui seront émises le 1er septembre seront par tranche de \$1,000.00 et ne seront remboursables qu'après une période de dix ans. Leur taux d'intérêt ne devra pas

dépasser 10%. Cependant, étant donné que le produit de la vente d'obligations n'entrera pas immédiatement dans les coffres de la commission scolaire, les commissaires ont aussi adopté une résolution ayant pour but de contracter un emprunt à court terme auprès de la Caisse populaire de Plessisville ou de l'Union régionale des Caisses populaires pour un montant de \$110,595.00. C'est l'urgence des travaux prévus qui a amené les commissaires à adopter une telle résolution.

Enfin, étant donné que la commission scolaire n'a pas encore remboursé l'emprunt temporaire contracté le 6 juillet 1977, une demande sera placée auprès de la Commission municipale de Québec en vue d'obtenir l'autorisation de renouveler un emprunt pour douze mois au montant de \$82,968.00. Cette transaction se fera à la Caisse populaire de Plessisville ou encore à l'Union régionale des Caisses populaires.

## Succès du nageathon

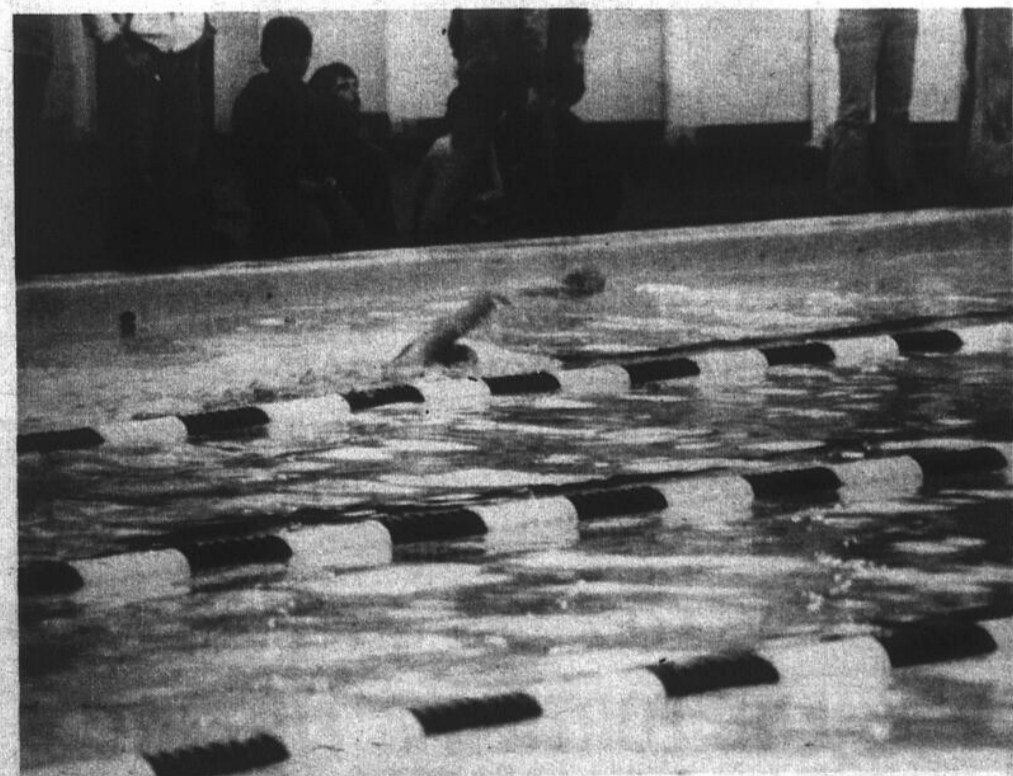
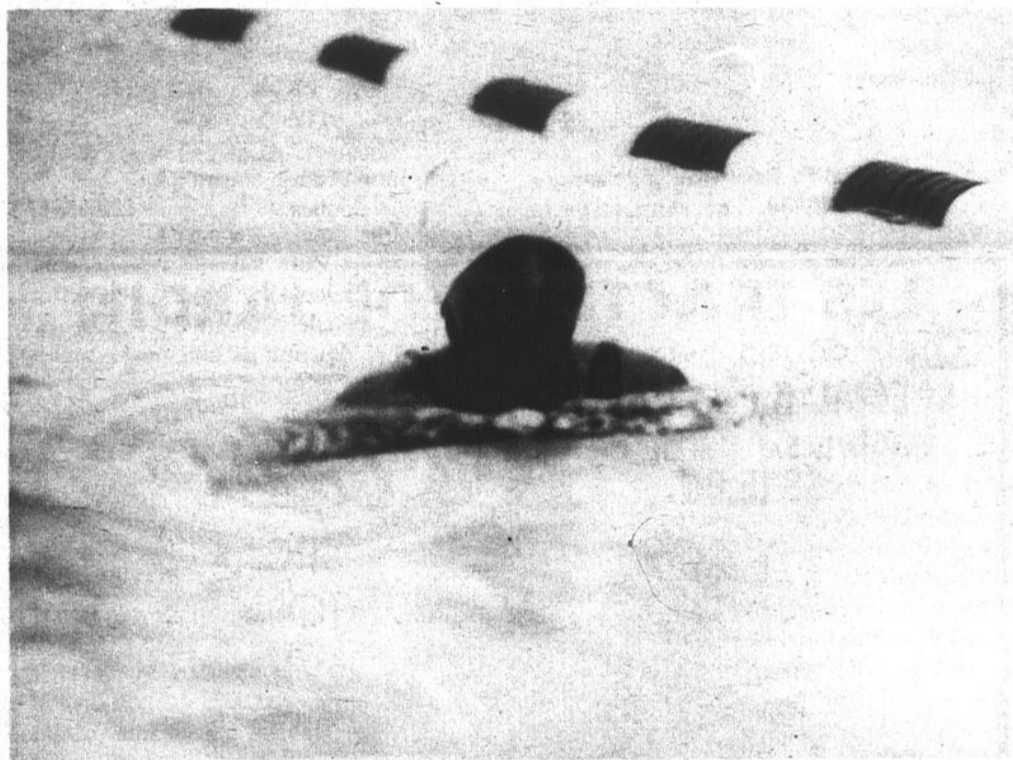
Plessisville (LP) — Le club de natation Piranha tenait mercredi dernier son nageathon annuel dans le but de trouver des fonds afin de permettre au club de rencontrer ses dépenses. Malgré le froid, puisque l'eau était à un peu moins de 20° celsius, presque tous les membres du club étaient présents avec leurs commanditaires.

En effet, diverses catégories de nageurs étaient présents et chacun y allait selon ses capacités.

Pour 10 longueurs de piscine, les commanditaires devaient déboursé chacun \$1.00. Pour un demi-mille (32 longueurs), c'était \$5.00 pour le mille (64 longueurs), les commanditaires déboursaient \$10.00. Il est aussi à

noter que plusieurs membres du club Optimiste de Plessisville se sont aussi fait commanditer pour nager.

Le succès de ce nageathon permettra de défrayer le coût, du moins en partie, des déplacements des membres du club qui doivent actuellement se rendre à Victoriaville pour y tenir leur entraînement.



Le nageathon organisé par le club d'amasser des fonds. Piranha avait pour but principal

(Photos LP)

## MICHELIN je te confie ma voiture

...dès aujourd'hui!  
Les Michelin,  
ça part vite!



De nos jours en effet, de plus en plus de gens achètent de la qualité durable. Ils en veulent pour leur argent et se soucient vraiment de leur sécurité. Ne courez pas le risque d'avoir à vous contenter de moins. Faites poser vos Michelin aujourd'hui même!

Roulez

### MICHELIN

### Létourneau & Lafontaine

720 est, Notre-Dame — Victoriaville

195 sud, boul. Bois-Francs

752-9016 — 752-5201

## Tournoi Pee-Wee Forand Auto

# Drummondville vainqueur dans les deux classes

Plessisville (LP) — En fin de semaine dernière, l'Association du baseball mineur de Plessisville avait organisé un tournoi régional Pee-Wee au stade municipal. Seize équipes participaient au tournoi qui n'aura malheureusement pas attiré d'énormes foules au stade.

Au cours de la fin de semaine, une seule équipe de Plessisville a réussi à se rendre en semi-finale dans la classe «B». Mais, l'équipe Belle-Isle et Goulet a dû s'in-

cliner au compte de 11 à 3 contre le Coca-Cola de Drummondville qui a remporté les honneurs du tournoi dans la classe «B».

### Finale du «B»

L'équipe Coca-Cola de Drummondville a dominé la rencontre et elle l'a remporté par le compte de 13 à 8

Imprimerie Paris (D)  
Coca-Cola (D)

### Finale du «A»

Dans le «A», la victoire fut beaucoup plus difficile à ob-

tenir de la part du B.P. Paul Roy de Drummondville. C'est grâce à un circuit d'Alain Ménard, le receveur

contre l'Imprimerie Paris aussi de Drummondville. Même si, grâce à un circuit de Mario Jutras, l'Imprimerie Paris a eu une leur d'espoir au début du 5e engagement, il était malheureusement trop tard pour remonter la pente.

Voici les résultats finaux:

	1	2	3	4	5	F
Imprimerie Paris (D)	0	2	1	1	4	8
Coca-Cola (D)	5	4	2	2	5	4

du Drummondville, qui a d'ailleurs été blessé par un mauvais lancer lors de sa deuxième apparition au bâton, que le B.P. Paul Roy a pu prendre les devants et arriver à blanchir les

Phillies Amitié de Victoriaville. De leur côté, les Phillies Amitié ont joué de

malchance et ont dû s'incliner au compte de 4 à 0. Voici les résultats finaux:

Phillies Amitié (V)  
B.P. Paul Roy (D)

	1	2	3	4	5	F
Phillies Amitié (V)	0	0	0	0	0	0
B.P. Paul Roy (D)	2	0	2	0	-	4



La jeune Sandra Brisson qui jouait pour l'équipe Coca-Cola de Drummondville était la seule participante de Plessisville à ce tournoi. (Photo LP)



L'équipe Coca-Cola de Drummondville, vainqueur de la classe «B». (Photo LP)

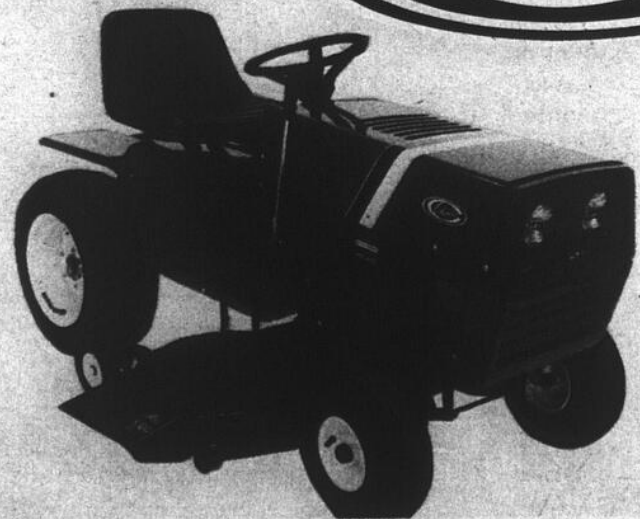


La formation B.P. Paul Roy, également championnat de la classe «A» de Drummondville, a remporté le (Photo LP)

## LES TRACTEURS DE JARDIN

Choix de moteurs 8 - 10 11 et 16 forces

SPECIAL fin de saison  
tracteurs à partir de  
\$825.00



Ces puissants modèles possèdent les toutes dernières nouveautés très recherchées pour les tracteurs modernes de jardin, en matière de conception.

VOYEZ LES CHEZ :

**EUGENE FORTIER & FILS INC.**

100 boul. Baril — Princeville — 364-5339

31-7-79

## A Saint-Pierre-Baptiste

# Les travaux achèvent

**Saint-Pierre-Baptiste (LP)** — Les travaux débutés depuis le 26 février dernier à Saint-Pierre-Baptiste dans le but de doter le village d'un réseau d'aqueduc ainsi que

juillet.

Tout ce programme que plusieurs considèrent comme très coûteux semblait être une nécessité. Le réseau

Mais ce puits artésien devenait une nécessité puisque les puits des gens du bas du village étaient pollués par les fosses septiques des gens d'en haut.

Ce projet a pu être réalisé grâce au programme PAIRA du gouvernement québécois qui subventionne de tels projets à 75%. Cependant, le conseil devra imposer une taxe spéciale aux 50 usagés du réseau. Celle-ci n'est pas encore fixée par le conseil, cependant l'on sait qu'elle variera entre \$500 et \$600 par année, et cela pour une période de vingt ans.

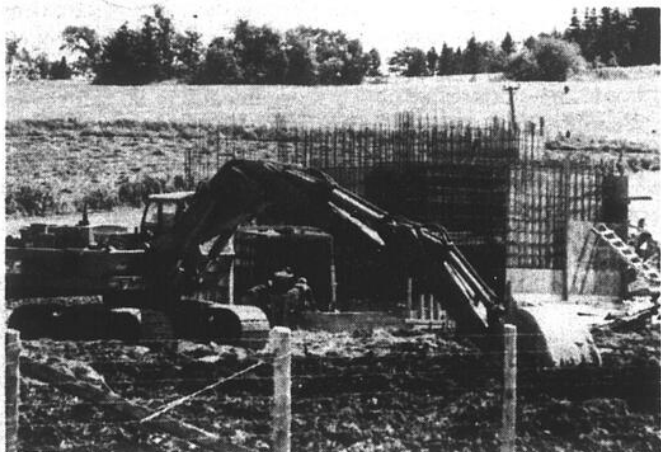
Pour financer ce projet, le conseil devra aller en émission d'obligations. En effet, ce projet d'un coût total de \$612,594. sera financé par l'émission d'obligations qui viendront à échéance dans vingt ans. Ces obligations seront disponibles par tranche de \$100. Et le conseil devra aussi émettre des

obligations pour financer l'achat d'une souffeuse à neige au coût de \$75,000. Mais cette dernière émission d'obligations aura une échéance de 15 ans au lieu de 20.

Du côté de travaux, pour ce qui est du réseau d'aqueduc et d'égouts. Les travaux sont presque terminés. Il reste à poser une couche de 16 pouces de concassé. La pose d'asphalte ira vraisemblablement en septembre alors que cette couche se sera tassée.

Comme le disait M. Desjardins, il s'agit là de gros travaux. Mais, même s'il s'agit de gros travaux pour à peine 50 usagés, ce qui n'est pas loin d'un record provincial, la municipalité est cependant loin de détenir le record au niveau de la dette puisque celle-ci se situe aux environs de 8.6% du total

d'évaluation. L'administration municipale se porte bien à Saint-Pierre-Baptiste.



La station de pompage et de filtration de la municipalité. (Photo LP)

d'un réseau d'égouts pluviaux et sanitaires vont bon train. Selon le secrétaire du conseil municipal, M. Pierre-Paul Desjardins, ceux-ci devraient être terminés au plus tard à la fin de

d'aqueduc et d'égouts sera et le construit au coût de \$523,594. par la firme Arco Construction. La station de pompage et le puits artésien, construit par la firme TGC de Sherbrooke coûteront \$89,000.



L'installation d'un réseau d'aqueduc et d'égouts occasionne certains inconvénients aux habitants de Saint-Pierre-Baptiste. (Photo LP)

## Création de l'IRDA

Le ministre des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, et le président de l'Association des mines d'amiante du Québec, M. Marcel Dorais, viennent d'annoncer la signature d'une entente relative à la création d'un centre de recherche et de développement sur l'amiante.

Le centre, qui sera connu sous le nom de «Institut de recherche et de développement de l'amiante» (IRDA), a pour objectifs:

- la mesure des fibres émises dans le milieu ambiant par les produits à base d'amiante existants et nouveaux, et la découverte de procédés menant à la suppression de ces émissions;

- la mise au point de nouveaux produits à base d'amiante conduisant à l'implantation d'industries nouvelles utilisant la fibre d'amiante.

La mise sur pied de l'IRDA sera assurée par l'Association des mines d'amiante du Québec, qui verra à son incorporation et à son organisation, en vertu d'un fonds de démarrage de \$500,000.00 souscrit entièrement par l'association. Pour les cinq années suivant la mise sur pied de l'IRDA, le financement en sera assuré de la façon suivante: le gouvernement du Québec y contribuera jusqu'à concurrence de \$5 millions, pour une moyenne annuelle de \$1 million, les producteurs d'amiante membres de

l'AMAQ y contribuant pour leur part jusqu'à concurrence de 1/2 de 1% du montant total de leurs ventes nettes annuelles de fibre d'amiante (ventes nettes estimées pour 1978: \$300 millions).

Le conseil d'administration de l'IRDA sera formé au départ de quatre représentants de l'industrie désignés par les compagnies membres de l'AMAQ et de trois représentants nommés par le gouvernement. Il est prévu que tout membre futur de l'AMAQ sera appelé à participer à l'IRDA et à déléguer un administrateur. Le conseil d'administration déterminera le lieu du siège social de l'IRDA.

L'entente, qui concrétise l'accord de principe intervenu entre l'AMAQ et le gouvernement en septembre 1978, a été contresignée par les quatre compagnies membres de l'Association

des mines d'amiante du Québec, soit les mines d'amiante Bell, Johns-Manville Canada, Carey Canada et Lac d'Amiante du Québec, ainsi que par la Société nationale de l'amiante.

Le ministre Bérubé s'est dit heureux de la création de l'IRDA, qui constitue un élément important, souvent relégué au second plan, de la politique québécoise de l'amiante. Pour sa part, le président de l'Association des mines d'amiante du Québec, M. Marcel Dorais, a exprimé l'espoir que cette collaboration avec le gouvernement débouchera rapidement sur des réalisations concrètes de nature à faire avancer la cause de l'amiante au Québec. Les deux hommes ont enfin souhaité longue vie et franc succès à l'Institut de recherche et de développement sur l'amiante.

## Plessisville paroisse

**Plessisville (LP)** — Le conseil de la paroisse de Plessisville tenait le 3 juillet dernier une séance régulière. Les conseillers y ont d'abord adopté le paiement de comptes pour une valeur totale de \$3,248.23.

0-0-0-0-0

Le maire de la paroisse, M. Jean-Paul Dubois, ainsi que la secrétaire-trésorière, Mme Denise Michaud, ont été autorisés par le conseil d'ouvrir un compte à la Banque Canadienne Nationale de Plessisville afin d'y régler toutes les activités administratives de la municipalité.

0-0-0-0-0

Le conseil a aussi décidé d'appuyer la requête déposée par les propriétaires du rang 11 de la paroisse de Plessisville, requête ayant pour but d'élargir la partie de chemin

située entre l'intersection du 11e rang et la route transversale conduisant au rang 12 de Sainte-Sophie ainsi que l'intersection formée par le chemin du rang 11 et la route transversale conduisant au rang 9. Ces tronçons sont considérés comme étant trop étroits et par le fait même trop dangereux pour les automobilistes qui l'empruntent.

0-0-0-0-0

Une demande de sub-

vention de l'ordre de \$25,000 a aussi été déposée auprès du ministère des Transports afin de corriger et de paver la route Caron entre le rang 11 et le rang 12. Le conseil pour sa part s'engage à défrayer la différence des coûts de ces travaux sur une distance de un mille.

0-0-0-0-0

Enfin, le bureau de la paroisse de Plessisville sera fermé durant la période des vacances soit du 16 au 27 juillet 1979.

## ERRATUM

Dans notre circulaire de L'Union "Le Coq des Bas Prix" du 3 juillet 1979 à la page 5 on aurait dû lire tapis commercial \$4.99 v.c. au lieu de .49 v.c. A la page 8: on aurait dû lire lit matelot 39" avec matelas au lieu de bassinette à \$219.00

MAYRAND & FRÈRE  
Tingwick

## Hors-jeu

Ce sera bientôt votre tour, si vous ne faites pas d'exercice. Vous voulez jouer encore longtemps? Alors soyez actifs et découvrez une nouvelle vie.

Être en forme,  
c'est donc  
plaisant!



Votre radiateur est rendu  
au bout de son souffle?

MEUNIER & FRÈRE enr.  
136, route 116 est  
Princeville  
tel.: 364-5767

nous lui remonterons le moral...

ainsi qu'à vous.

17-7-79

# "Appel à la justice"

Ottawa (CECC) — «C'est le rôle de l'Eglise d'être solidaire des pauvres et des opprimés de toutes sortes et de travailler à la transformation de la société à partir de l'éclairage que nous propose l'Évangile».

C'est en ces termes que s'exprime Mgr Bernard Hubert, évêque de Saint-Jean-de-Québec et président de la Commission des Affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) à l'occasion de la publication, par cette même commission, d'un document de travail de 128 pages intitulé «Appel à la justice» et portant sur la promotion de la justice sociale au Canada et dans les pays du Tiers monde.

Divisé en trois grands chapitres, soit «la foi et la justice», «la justice au Canada», et «la justice dans le Tiers monde», ce document se veut un instrument de travail entre les mains des communautés chrétiennes en vue de 1) les aider à développer une conscience critique face aux conditions et aux structures d'injustice tant au Canada qu'ailleurs, 2) les aider à s'engager solidairement avec les pauvres et les opprimés dans leur lutte pour la justice et la libération et 3) orienter leurs expériences à la lumière de l'Évangile et de l'enseignement social de l'Eglise.

Fait à remarquer, ce document de travail, préparé au cours des deux dernières années, est une suite logique au dernier message pastoral et social des évêques canadiens intitulé «Une société à refaire» et publié en décembre 1977.

Cet instrument de travail est nécessairement incomplet mais il veut néanmoins aider les animateurs sociaux à préparer leurs propres projets de recherche-action aux niveaux local et régional et ce, au cours des prochaines années.

Intitulé «la foi et la justice», le premier chapitre sert d'introduction au projet pastoral. Il constitue en quelque sorte la toile de fond des deux autres chapitres, présentant des thèmes théologiques et éthiques et des références qui reflètent quelques-uns des grands courants contemporains de la pensée et de l'agir chrétiens. A titre d'exemple, mentionnons les rapports à établir entre la foi et la justice, la libération et le salut, la mission prophétique de l'Eglise et le témoignage prophétique des chrétiens.

Le deuxième chapitre

porte sur «la justice au Canada». Il a pour but de favoriser une prise de conscience des situations d'injustices sociales et économiques en notre pays et de susciter des actions de redressement là où elles s'imposent.

Le troisième et dernier chapitre intitulé «la justice dans le Tiers monde», propose quant à lui, le développement d'une conscience critique et encourage des initiatives en faveur de la justice mais, cette fois, en regard du Tiers monde, et tout en tenant compte de la problématique canadienne.

Heureuse coïncidence, la publication de l'«Appel à la justice» survient quelques mois après la dernière Conférence générale de l'épiscopat latino-américain tenue à Puebla. «Se situant dans la même ligne de pensée que celle de l'Eglise universelle prônée par le Saint-Père à Puebla, la Commission des affaires sociales de la C.E.C.C. est donc heureuse de proposer un document de travail qui fera avancer la cause de la justice sociale au sein de l'Eglise canadienne», de dire le président de la commission.

Le 28 janvier dernier, au cours d'une audience solennelle, Jean-Paul II disait ceci à tous les évêques d'Amérique latine rassemblés au Grand Séminaire de Puebla:

«Cette voix de l'Eglise, écho de celle de la conscience humaine, n'a pas cessé de résonner au cours des siècles au milieu des systèmes et des conditions socio-culturelles les plus variées: elle mérite et exige d'être écoutée aussi à notre époque, tandis que la richesse croissante d'un petit nombre va de pair avec la misère croissante des masses. (...) L'Eglise a une mission à accomplir: elle doit prêcher, éduquer les personnes et les collectivités, former l'opinion publique, orienter les responsables des peuples».

Dans son encyclique intitulée «Redemptor Hominis» le Saint-Père fait aussi remarquer que «l'on n'avancera dans cette voie difficile, dans la voie des indispensables transformations des structures économiques, que moyennant une véritable conversion de l'esprit, de la volonté et du cœur».

L'enseignement du Synode des évêques de 1971 et de 1974 soulignait qu'une participation à des activités en faveur de la justice et de la transformation de la société est plus qu'une

simple question de choix. Cette participation se situe au cœur même de l'œuvre de proclamation du message évangélique de libération et de salut. «C'est cette optique que veut précisément adopter l'«Appel à la justice», de continuer Mgr Hubert.

Plus près de nous, les évêques catholiques du Canada ont insisté à leur façon sur l'importance de la justice sociale ici au Canada

et ailleurs dans le monde. Leurs prises de position dans divers messages sociaux et leur engagement dans des projets d'action pastorale de toutes sortes en sont la preuve. A titre d'exemple, mentionnons «Une société à refaire» (1977), «De la parole aux actes» (1976), «Le développement du Nord canadien: à quel prix» (1975), «Le partage du pain quotidien» (1974),

l'engagement dans des projets pour les réfugiés, les autochtones, etc.

Comme le mentionne le nouveau document de travail, la réussite d'un tel projet de réflexion et d'action dépend largement de l'implication des gens à la base et des méthodes d'animation mises de l'avant. Ces instruments de travail pourront être utilisés en beaucoup d'endroits, fait-

on aussi remarquer. Les milieux suivants devraient cependant y apporter une attention toute spéciale, qu'il s'agisse des paroisses, des communautés religieuses, des écoles, des séminaires, des familles, des groupes œcuméniques, des organisations du laïcat, des associations bénévoles et des regroupements communautaires, traditionnels et nouveaux.

## Certain'ment Colonel! Du bon poulet!



De l'Abitibi à la Gaspésie, de l'Estrie à la Mauricie, le Poulet Frit Kentucky a créé chez nous une savoureuse habitude alimentaire. Tout prêt à servir, le poulet du Colonel est en parfait accord avec notre style de vie et les joies de l'été. Nutritif, économique et toujours prêt au moment voulu, il fait partie du menu familial, des buffets, des pique-niques, des excursions. En un mot chaque fois qu'on veut bien manger sans trop se compliquer la vie.

Il n'est donc pas étonnant que, au Québec, plus on aime le poulet, plus on aime le Poulet Frit Kentucky. Du bon poulet au goût de chez nous.

**Du bon  
poulet!**



La recette du col. Sanders de  
**Poulet Frit Kentucky**  
UNE COMPAGNE CANADIENNE

Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts".

# La Villa du Poulet.

Selon le ministre Guy Tardif

## La réforme de la fiscalité municipale signifie une diminution des taxes foncières et l'abolition de la taxe de locataire

La réforme de la fiscalité municipale signifie une augmentation des ressources autonomes des municipalités de 307 millions de \$, en même temps qu'une réduction des taxes foncières de 57 millions de \$ à l'échelle du Québec, ceci dans l'hypothèse où les municipalités occupent 100% du champ de l'impôt foncier scolaire qui leur est transféré.

Par contre, si les municipalités décident de n'occuper qu'une partie seulement de ce champ fiscal, l'augmentation de leurs ressources autonomes serait moindre, alors que la diminution des taxes fon-

cières serait plus élevée.

C'est ce qu'a expliqué le ministre des Affaires municipales, monsieur Guy Tardif, à l'occasion de son discours de 2e lecture sur le projet de Loi 22, qui a pour objet de modifier l'année financière des villes de Montréal et Québec de manière à faire coïncider leur prochain exercice avec l'entrée en vigueur de la réforme, le 1er janvier 1980.

A cette diminution s'ajoute le crédit d'impôt foncier, qui aura pour effet de soulager encore davantage le contribuable à revenu peu élevé. Pourront bénéficier du crédit d'impôt foncier tous les contribuables dont le

revenu imposable est inférieur à 20,000, \$. Il s'agit d'un remboursement de 40% de toutes les taxes municipales et scolaires payées par le contribuable, jusqu'à concurrence d'un remboursement maximum de 400, \$, moins 2% du revenu imposable.

Tous les contribuables seront éligibles à ce crédit d'impôt foncier, même ceux qui ne paient aucun impôt sur le revenu. Dans le cas des locataires, les propriétaires devront leur faire parvenir une formule leur indiquant la part des taxes municipales et scolaires qu'ils paient avec leur loyer, afin de leur

permettre de réclamer leur crédit.

Les contribuables pourront profiter du crédit d'impôt foncier dès le

printemps 1980.

Le Ministre a également souligné l'abolition de la taxe de locataire, «ce qui met fin à une double im-

position injuste pour les locataires, puisqu'ils paient déjà dans leur loyer leur part de taxes municipales et scolaires».

## Aperçu statistique sur la sécurité du travail dans l'industrie de la construction

Durant la période pour laquelle des statistiques sont disponibles, soit de 1973 à 1977, l'industrie de la construction produisait aux alentours de 13% de tous les accidents du travail avec perte de temps à survenir au Québec.

Avec 4,8% de la main-d'oeuvre, elle était l'une des industries où le nombre de lésions professionnelles était le plus élevé.

**Accidents et maladies professionnelles**

De 1973 à 1977, le nombre de lésions ayant donné lieu à des indemnités a augmenté du tiers dans ce secteur contre une augmentation de 17,5% pour l'ensemble des secteurs d'activité économique.

Par contre, la période de jours indemnisés diminuait de cinq jours, passant de 31 à 26 jours en moyenne, alors que la diminution, à l'échelle de l'ensemble, n'était que de trois jours.

**Incapacité permanente**

Les cas d'incapacité permanente augmentaient de 3% de 1973 à 1977 contre une augmentation à peine perceptible (0,12%) de l'ensemble des secteurs d'activités économiques sous le même chef.

Pour 1976 seulement, l'industrie de la construction se situait, avec celle du bois, au deuxième rang pour le nombre de cas d'incapacité permanente (15,7%), immédiatement après la forêt (37,4%) et avant la fabrication de produits de métal (15%) et les mines et carrières (14,5%).

**Nature de lésions**

Les blessures mineures telles les coupures, les écorchures et les égratignures sont les blessures les plus fréquentes. Le nombre des entorses est également assez élevé.

**Risque professionnel**

Dans l'évaluation du risque de lésions selon la profession, on remarque que les professions reliées à l'industrie de la construction entraînent le plus grand nombre d'accidents avec

pertes de temps.

Les principales natures des lésions sont les contusions, les entorses, les coupures et les fractures. Les blessures surviennent surtout aux membres supérieurs et inférieurs et au dos.

Les genres d'accidents les plus fréquents sont les heurts (frappé par), les chutes et les efforts excessifs. Les blessures sont surtout causées par les articles de métal, la surface de travail ou par un mouvement du corps.

**Réadaptation sociale**

Dans les programmes d'allocation de réinsertion au travail de la CAT, l'industrie de la construction, en 1977, comptait, avec 27% de l'ensemble, le plus grand nombre de bénéficiaires selon la profession au moment de l'accident.

## On vous menace d'une saisie?

La saisie est un recours dont peut se prévaloir un créancier incapable de se faire payer. Si on vous menace d'une saisie, vous devez d'abord savoir que certains biens ne peuvent vous être enlevés.

Une saisie ne doit pas, en particulier, priver une personne de son gagne-pain. Par conséquent, on ne peut saisir les livres, instruments, outils et autres objets nécessaires à l'exercice d'une profession, d'un art ou d'un métier. Ainsi, le voyageur de commerce peut soustraire à la saisie la voiture dont il se sert tous les jours pour gagner sa vie. Règle générale, on ne peut enlever non plus à l'agriculteur, à l'arboriculteur, à l'horticulteur aucun de leurs instruments aratoires ou autres, ni les outils nécessaires à leur travail. On ne peut priver un pêcheur de ses bateaux, ses agrès et des provisions nécessaires à ses opérations.

Le débiteur peut également soustraire à la saisie les vêtements ordinaires et la literie dont lui et sa famille ont besoin, de même que les meubles meublants, les ustensiles ou autres objets d'utilité courante jusqu'à concurrence d'une valeur de 2 000\$, ainsi que les aliments et combustibles nécessaires à la famille. Sont également insaisissables les papiers et portraits de famille, les médailles et autres décorations.

**Trois sortes de saisie**

Il y a d'abord la **saisie-arrêt** qui consiste la plupart du temps en une saisie de salaire; et puis, il y a la **saisie mobilière** et, enfin, la **saisie immobilière**. L'exemple le plus connu de la saisie-arrêt est la **saisie de salaire** qui permet au créancier de saisir une partie du salaire de son débiteur. Ce dernier et son employeur reçoivent à ce moment-là un **bref de saisie-arrêt**. L'employeur doit alors comparaître au greffe de la cour pour déclarer le salaire de son employé; il sera tenu ensuite à effectuer des versements à la cour aussi longtemps que le débiteur sera son employé et que

les sommes réclamées par les créanciers n'auront pas été acquittées.

Il faut préciser ici que la loi accorde une certaine protection au débiteur dont le salaire fait l'objet d'une saisie. Son employeur ne peut, par exemple, le congédier pour la seule raison que son salaire fait l'objet d'une saisie.



Par ailleurs, si quelqu'un veut éviter la saisie de son salaire, il peut se prévaloir des dispositions de la Loi du dépôt volontaire. Cette loi permet, en effet, à un débiteur menacé d'une saisie de déposer régulièrement une partie de son salaire au greffe de la cour provinciale qui servira à rembourser ses créanciers jusqu'à l'extinction de ses dettes. L'avantage de cette mesure est que tant qu'un débiteur effectue ses dépôts, ses créanciers ne peuvent généralement saisir ni son salaire ni ses meubles. Un employeur ne peut, en outre, congédier cette personne parce qu'elle fait un dépôt volontaire.

Quant à la **saisie mobilière**, elle permet au créancier de prendre possession des biens du débiteur sauf, évidemment, ceux qui sont considérés comme insaisissables et dont nous avons parlé précédemment. La saisie mobilière est effectuée par un officier appelé huissier.

Enfin, si un débiteur a un montant considérable à rembourser et qu'il est propriétaire d'un immeuble, le créancier peut faire saisir cet immeuble. La **saisie immobilière** est exécutée par un officier appelé shérif.

**On ne peut saisir quelqu'un n'importe quand** Une saisie doit être effectuée entre 7 heures et 20 heures et ne peut être faite certains jours, comme le dimanche et la plupart des jours fériés, sans la permission du notaire.

Avant de faire saisir les biens de son débiteur, le créancier doit demander par écrit au notaire l'émission d'un bref de saisie qui doit contenir la date du jugement à exécuter et le montant de la condamnation. Le bref doit aussi contenir un **avis au débiteur** qui lui expose ses droits et dont le huissier doit faire lecture avant de procéder à la saisie des meubles.

Par ailleurs, quand il s'agit d'une première saisie, l'huissier doit d'abord faire une demande de paiement et ce n'est qu'à défaut de paiement que la saisie sera pratiquée.

L'huissier procède à la saisie et fait une liste des biens obtenus. La saisie est ensuite constatée par un procès-verbal rédigé par l'huissier qui y inscrit tous les renseignements pertinents. Il doit remettre une copie de ce procès-verbal à la personne saisie.

Pour obtenir tous les renseignements sur cette question, procurez-vous la brochure intitulée **"Les saisies"**, disponible gratuitement au service des communications du ministère de la Justice, 1200, Route de l'Église, 9e étage, Ste-Foy, G1V 4M1

**Cette chronique vous a été présentée par votre journal en collaboration avec le bureau régional de l'Office de la protection du consommateur:**

**Trois-Rivières**  
863, rue St-Pierre  
G9A 4W3. tél.: 374-2424

758-7374

**tel-aide**  
VICTORIAVILLE et REGION  
758-7374

## Drains en plastique

# Les agriculteurs devraient rechercher l'approbation du BNQ

Vous faites effectuer des travaux de drainage souterrain et vous avez opté pour le drain en plastique. Mais lequel choisir parmi la gamme de tuyaux disponibles? Si la qualité vous importe, recherchez un produit conforme aux normes du Bureau de normalisation du Québec (BNQ). Le tout nouveau «billet de livraison», qui accompagne désormais chaque tuyau, indique clairement si le produit est conforme ou non.

normes relatives aux dimensions, caractéristiques et méthodes d'essai pour le contrôle des tuyaux en plastique. Il exerce une surveillance et décerne un certificat de conformité aux produits répondant à ses exigences. Cela constitue une protection pour l'agriculteur, qui peut reconnaître avec certitude un produit de qualité supérieure.

Matériau accepté par le MAQ

Le BNQ a déterminé des

Parmi les drains en plas-

tique, seuls ceux qui sont conformes aux normes du BNQ figurent, dès cette année, comme matériaux acceptés par le ministère de l'Agriculture du Québec pour les travaux subventionnés en drainage souterrain. On se rappellera que pour obtenir l'assistance financière du ministère de l'Agriculture du Québec, les agriculteurs doivent se conformer à certaines exigences du ministère, notamment en ce qui a trait à la nature des matériaux utilisés. Toute installation

faite en totalité ou en partie avec des produits non approuvés ne peut pas être, en effet, l'objet de subvention.

La conformité des tuyaux en plastique aux normes du BNQ devient donc, cette année, l'exigence du ministère en ce domaine. C'est l'agriculteur, lui-même, qui doit s'assurer de la conformité des matériaux qu'il achète et il devra, bien sûr, être en mesure de fournir toutes les preuves nécessaires au ministère de l'Agriculture du Québec. Cette dernière tâche est singulièrement simplifiée par l'apparition d'un nouveau «billet de livraison» regroupant toutes les informations pertinentes.

### Le «billet de livraison»

Un billet de livraison est maintenant joint à chaque tuyau. Pour savoir si le produit est conforme aux normes du BNQ, l'agriculteur vérifie la présence ou non, sur le billet, d'un numéro de «certificat de conformité». Si le numéro est présent, il s'agit bel et bien d'un produit conforme et approuvé. C'est simple et rapide à vérifier.

En plus du numéro de certificat de conformité, l'agriculteur doit absolument fournir le nom du fabricant et le numéro de lot au ministère de l'Agriculture du Québec, lorsqu'il est question d'assistance financière.

Le billet de livraison est, lui aussi, normalisé et sera donc toujours semblable au modèle que nous vous présentons.

(Nom du fabricant ou marque de commerce)  
(Adresse)

No de lot Date:

Tube - Longueur: m; Diamètre int.: mm

Pertuis - Superficie m<sup>2</sup>/m; Axe mineur: mm

Matière plastique:

(Autres détails)

Fabriqué au Québec conformément à la norme BNQ 3624-115

No de certificat de conformité:

Pensons métrique!

(mm) et en mètres(m). Le tableau suivant indique les concordances entre l'ancien et le nouveau système de mesure:

Diamètre		Longueur
en pouces	en millimètres	mètres
4	100	75
6	150	30
8	200	6
10	250	6
12	300	6

Bref, un tuyau de 100 mm 75 mètres.

équivalent à un tuyau de 4 Pour des renseignements supplémentaires, adressez-vous au bureau de renseignements agricoles de votre région ou de votre localité.



## protection du territoire agricole

### UTILISATION D'UN LOT 3

Commission de protection du territoire agricole du Québec

Quels sont les usages permis sur un lot en vertu de la loi sur la protection du territoire agricole?

La Loi sur la protection du territoire agricole vise à réserver à l'agriculture les meilleures terres agricoles à bon potentiel. En vue d'atteindre cet objectif, la Loi prévoit des dispositions qui ne s'appliquent qu'à l'intérieur d'une zone agricole provisoire et permanente.

A l'exception des cas de privilèges ou des droits acquis, une personne ne peut pas, sans autorisation de la Commission, utiliser un lot à des fins autres qu'agricoles. Cela implique qu'un lot ou une exploitation agricole ne peut être démembré ou loti. De plus, un lot ne peut pas être vendu, ou autrement aliéné sans autorisation, si la personne demeure propriétaire d'un lot contigu (mitoyen) à celui-ci.

En vertu de cette Loi, une personne peut, sans autorisation de la Commission, vendre son exploitation agricole en entier tout en conservant sa résidence. Elle peut aussi garder son exploitation et se départir de sa résidence. Dans les deux cas, la résidence bénéficie

d'un droit acquis portant sur la superficie occupée par celle-ci. Cette superficie peut même s'étendre jusqu'à un demi-hectare.

La construction de bâtiments pour des fins agricoles n'exige aucune autorisation de la Commission. De plus, une personne dont la principale occupation est l'agriculture peut construire des résidences pour elle-même, ses enfants, ses employés; seule une déclaration à l'effet qu'une autorisation n'est pas nécessaire est exigée. Il est entendu que ces résidences ne pourront être vendues séparément de la ferme.

Le propriétaire d'un ou plusieurs lots vacants enregistrés au 9 novembre 1978 peut se cons-

truire une résidence sur un seul lot sans autorisation; cependant, une déclaration est nécessaire. Ce privilège ne s'applique pas à la construction d'un immeuble commercial.

Certaines dispositions de cette Loi reconnaissent des droits acquis. Ces dernières sont définies en fonction de l'utilisation du terrain à la date d'entrée en vigueur du décret. A cet effet, un terrain exploité à des fins autres qu'agricoles conserve son usage. De plus, la superficie affectée à cet usage peut être portée à un demi-hectare, pour des fins résidentielles, et à un hectare, pour une utilisation commerciale, industrielle ou institutionnelle.

## MACHINAGE LUNEAU Enr.



### DEPANNAGE pendant les VACANCES

- SOUDURE et MACHINAGE
- BUSCHING sur MESURE
- ENGRENAGES de TOUTES SORTES.
- REPARATION de MACHINERIE AGRICOLE
- PIECES SOUDEES, COULEES et MACHINES de FABRICATION SPECIALE.

10e rang ouest - Princeville - 364-2487

## HOMME RECHERCHE!

Avec expérience de deux à trois ans ou plus comme machiniste, ayant une 10ème année scolaire - Possédant bonnes références - Cours de métiers serait préférable. Agé entre 24 et 40 ans. OUVRAGE garanti à l'année. SALAIRE suivant l'expérience. Téléphonnez à 758-8201 et demandez Robert Jutras, pour un entretien.

Yvon Jutras Ltée

1235 est, Notre-Dame Victoriaville, Qué.

## PUISSANCE de LEVAGE COMPACT



5 nouveaux Ford diesel 13-30 forces.

Vous avez beaucoup de levage, chargement ou nettoyage à faire? Regardez un des nouveaux petits tracteurs Ford diesel avec pelle avant. Ils sont construits comme les gros... à prix compact.

- Hydraulique intégré vous donne un contrôle du haut des doigts et une puissance de levage jusqu'à 700 livres.
- Grandeur compacte vous donne une manœuvre facile dans les endroits restreints.
- 4 roues motrices en option vous donnent plus de traction;
- Moteur diesel efficace économique.
- Attache 3 points, 540 R.P.M. Prise de force et blocage du différentiel sont standard.

Si votre sorte de travail est dur, mais que vous ne voulez pas payer le prix d'un gros tracteur, venez nous visiter et essayer un Ford. C'est une nouvelle sorte de Ford.

Aussi disponible à 2 roues motrices, 40 accessoires pouvant s'adapter aux tracteurs.

MAHEU & FRERE LTEE

970 Notre-Dame est, Victoriaville, Qué.

752-5575

31-7-79

## Etables pour bovins de boucherie Quel type de bâtisse choisir?

Depuis environ un an, l'engraissement de bovins de boucherie a connu un essor important. Cela est principalement attribuable à trois facteurs, soit la hausse du prix du boeuf, les changements de production occasionnés par une surproduction de lait et l'intérêt du ministère de l'Agriculture dans cette production.

Maintenant que nous avons le goût et la possibilité de faire du boeuf, il ne reste plus qu'à nous doter des installations nécessaires qui vont nous permettre d'opérer dans de bonnes conditions et de rentabiliser l'entreprise.

Trois types de bâtisses sont actuellement recommandés au Québec; il s'agit de l'étable froide sur lattes, de l'étable froide conventionnelle fermée et de l'étable ouverte sur poteaux.

**Etable froide sur lattes**  
L'étable sur lattes comporte plusieurs avantages mais elle implique aussi le coût le plus élevé, soit \$220 par tête.

Comme principaux avantages, on note que le système n'exige ni litière, ni cour extérieure, qu'il amène

une meilleure conservation du fumier, une propreté plus grande des animaux et une réduction de la main-d'oeuvre. Le système satisfait pleinement aux exigences des Services de protection de l'environnement.

Ce type de construction peut être envisagé pour 200 têtes et plus. Cependant, il présuppose la possibilité d'abaisser la nappe d'eau à une profondeur d'au moins 6 à 8 pieds ou de construire partiellement hors sol et faire du remblayage.

Notons qu'il est préférable de prévoir une surface de plancher plein, correspondant à 3% de la surface totale lattée, pour les animaux malades ou blessés.

**Etable froide conventionnelle fermée**

Le coût de cette étable est moins élevé que celui de l'étable sur lattes, mais un montant additionnel s'ajoute au coût de la bâtisse. Le coût de l'étable est de \$150 par tête. On doit ajouter le coût d'une plate-forme à fumier, soit \$18 par tête pour un grand total de \$168 par tête.

Ce système convient très bien dans les régions où la

litière est facilement disponible et à bas prix.

L'alimentation se fait à l'intérieur. Ce type de bâtisse est souvent divisé en une aire de couchage (surface paillée) et en une aire d'alimentation (surface grattée).

**Etable ouverte sur poteaux**

L'étable sur poteaux convient très bien dans les régions où on enregistre de faibles précipitations et où la litière est facilement disponible, à bas prix.

Le coût de l'étable est relativement bas, mais les exigences de plus en plus sévères des Services de protection de l'environnement occasionnent des coûts additionnels importants.

Coût de l'étable: \$90/tête  
Coût cour extérieure en béton (25 pi. car/tête): \$16/tête

Fosse pour la récupération des eaux de pluie: \$10/tête

Plate-forme à fumier: \$11/tête

Mangeoires, clôtures, barrières: \$10/tête

Coût total: \$137/tête

Si ce type d'étable froide possède l'avantage d'être le moins dispendieux des trois, il reste cependant que le

taux de gain des animaux est plus faible dans les périodes de froid excessif. De plus, lors des tempêtes, les animaux ne peuvent s'alimenter à l'extérieur. Ceci oblige l'agriculteur à établir une régie particulière de l'alimentation lors de ces périodes. Par surcroît, ce système nécessite l'utilisation d'équipement industriel pour nettoyer la cour avant le dégel du printemps.

D'anciennes bâtisses existantes (étable, grange) peuvent être facilement aménagées. Toutefois, avant d'entreprendre une transformation qui peut être coûteuse, il faut évaluer sérieusement les coûts et l'intérêt d'une telle transformation.

Pour faire le meilleur choix

- L'investissement disponible,
- le nombre de têtes,
- la disponibilité de litière à bon prix,
- la main-d'oeuvre disponible sur la ferme,
- la situation géographique,
- la facilité d'obtenir les matériaux nécessaires (poteaux traités sous pression):

Les agriculteurs doivent tenir compte de tous ces éléments dans le choix d'un type de bâtisse.

Des plans d'étables pour bovins de boucherie sont disponibles dans tous les

bureaux locaux et régionaux du ministère de l'Agriculture et le personnel assigné à ces bureaux peut vous aider à choisir le type de bâtisse qui conviendra le mieux à vos exigences.



**MAISON A VENDRE: 26 pieds par 40. 5 1/2 pièces en plus 2 chambres au sous-sol et salle de jeux avec foyer. Terrain avec piscine. Prix intéressant. Située au 105 rue Lambert, Victoriaville, 752-7993**

j.n.o.

## ACHETEUR Bois d'ébénisterie

- Entreprise de fabrication de meubles recherche un acheteur mature et expérimenté dans l'achat de bois durs. Cette personne sera aussi responsable de l'approvisionnement des autres éléments nécessaires pour la fabrication de meubles.

- Ce travail permanent est situé dans la région métropolitaine et le salaire sera en fonction de vos qualifications.

- Pour rendez-vous, veuillez écrire à:

C.P. 130  
VICTORIAVILLE

24/7/79

*Vente* **1**er

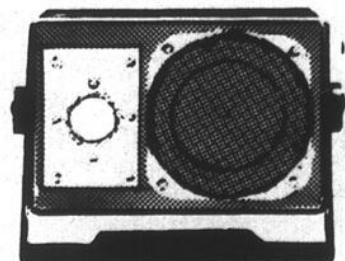
## Anniversaire

DANS NOS NOUVEAUX LOCAUX  
156 ST-LOUIS - WARWICK

PROMOTION  
**SANYO**



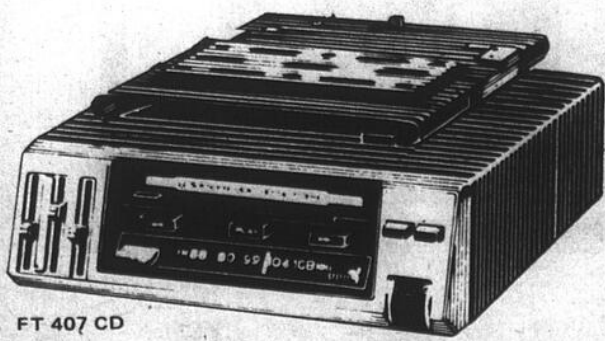
SP 770  
Haut-parleurs



SP 795  
Haut-parleur

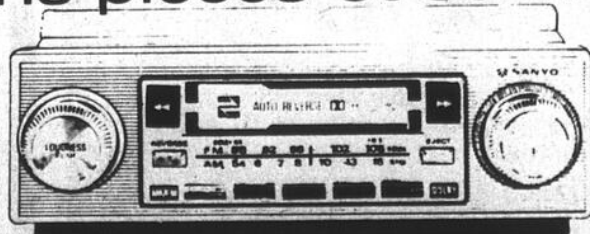
Nous avons tout pour l'automobile.

Nous faisons l'installation  
avec garantie 3 ans pièces et service.



FT 407 CD

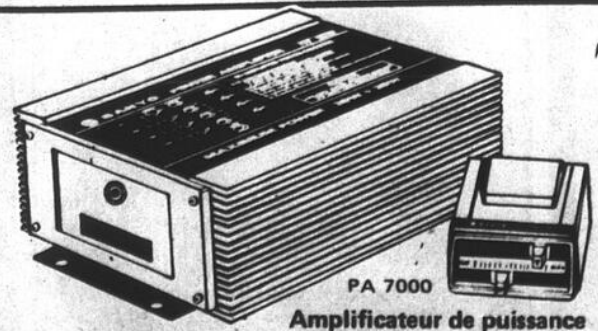
Lecteur stéréo de cassette, mini-format, radio FM stéréo, support à coulisses



FT 481  
Radio AM/FM stéréo et lecteur de cassette



FT 1495  
Radio AM/FM grande puissance à poussoirs, lecteur de cassette à inversion automatique et dolby



PA 7000  
Amplificateur de puissance

# J.B. ROUX INC.

156 Saint-Louis - Warwick

**RICHELIEU**

**BREUVAGES**

**FBI**  
saveur à l'orange,  
raisin, pommes,  
punch aux fruits

64 oz

**.69**

**RICHELIEU**

**VINAIGRETTE**

**KRAFT**  
Italienne  
Milles Iles  
Crème de concombre  
Golden Ceasar  
Salade de choux  
250 ml

**.58**

**RICHELIEU**

**RELISH  
HABITANT**

24 oz — 682 ml

**.79**

**Juillet le mois des salades!**



**LAITUE "ICEBERG"**  
culture locale  
gr. 18

ch. **.28**

**PRUNES ROUGES  
"SANTA ROSA"**

produit des États-Unis  
cat. Canada No. 1

lb. **.57**  
(1.25 kg)

**POMMES "GRANNY SMITH"**

gr. 113  
produit de l'Afrique du Sud lb. **.68**  
(1.49 kg)

**ÉCHALOTES DOUCES  
ET TENDRES**

culture locale 2 paquets **.29**

**CAROTTES NOUVELLES**

produit des États-Unis  
cat. Canada No. 1

cello 2 lb -907g **.58**

**CRISTAUX  
QUENCH**

saveurs variées,  
paquet 4 env. de 99g

**.88**

**ALIMENTS  
SURGELÉS**

**LIMONADE  
BLANCHE  
CONCENTRÉE**

SUN SQUEEZE  
12 oz

**3/1.00**

**FRAISES TRANCHÉES**

Canada de choix,  
FRASER VALE 15 oz **.89**

**PIZZA**

garnie,  
magnifica, fromage/pepperoni  
GUSTO 4/5" — 13 oz **1.49**

**SINGLES  
KRAFT**

Préparation de fromage fondu  
paquet 16 oz — 454g

**1.57**

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 14 JUILLET 1979  
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

**QUALITÉ ET SERVICE TOTAL**

# UN VRAI PIQUE-NIQUE D'AUBAINES!



**MAÏS EN CRÈME**  
METRO RICHELIEU  
Canada de choix,  
bte 10 oz — 284 ml

**1.00**  
4/1.

**MARGARINE MOLLE**  
THIBAUT  
cont. 1 lb  
(disponible  
au Québec seulement)

**.78**

**CROUSTILLES**  
RS  
saveur régulière,  
sac 250g

**.68**

**DÉTERSIF EN POUDRE**  
ALL  
bte 3 litres

**2.78**

**PAPIER D'ALUMINIUM**  
REYNOLD'S  
25' x 18'

**1.35**

MOUTARDE PRÉPARÉE METRO RICHELIEU 24 oz — 680g	<b>.55</b>
THÉ EN SACHETS orange pekoe, METRO RICHELIEU 30s	<b>.79</b>
MACEDOINE Canada fantaisie, METRO RICHELIEU bte 19 oz — 540 ml	<b>.35</b>
JAMBON PICNIC MAPLE LEAF bte 1 lb — 454g	<b>2.89</b>
CONFITURE PURE fraises, framboises, 24 oz LAURA SECORD 682 ml	<b>1.88</b>
TARTINADE beurre de sucre MAP-O-SPREAD 14 oz	<b>.83</b>
BISCUITS PECK FREAN ass. 595 g	<b>1.79</b>
OLIVES FARCIES GATTUSO MANZANILLA 15 oz — 426ml	<b>1.59</b>
PÂTE DE TOMATES GATTUSO 13 oz	<b>.63</b>
BISCUITS Gaufrettes ass. au chocolat, à la vanille DAVID 200g	<b>.89</b>
BISCUITS Capuchons de chocolat — fondant au chocolat — DARE 907g	<b>2.29</b>

 <p><b>LONGE DE PORC FRAIS</b> bout des côtes, environ 3 lb</p> <p><b>1.18</b> lb</p>	<p><b>LONGE DE PORC FRAIS</b> bout du filet, environ 3 lb</p> <p><b>1.38</b> lb</p>	
		<p><b>BACON SANS COUENNE</b> METRO RICHELIEU 1 lb (454 g)</p> <p><b>1.29</b></p>
<p><b>MILIEU DE LONGE DE PORC FRAIS</b> morceau</p> <p><b>1.78</b> lb</p>	<p><b>FOIE DE VEAU</b> de choix importé, tranché (produit décongelé)</p> <p><b>2.19</b></p>	<p><b>SAUCISSON SALAMI</b> tout boeuf HYGRADE 10 oz (284 g)</p> <p><b>1.99</b></p>
<p><b>SAUCISSE DE PORC</b> pur METRO RICHELIEU 500 grammes</p> <p><b>1.59</b></p>	<p><b>PÂTÉ AU POULET</b> surgelé LA BELLE FERMIERE 8 oz (227 g)</p> <p><b>.99</b></p>	<p><b>JAMBON CUIT</b> tranché HYGRADE 6 oz (170 g)</p> <p><b>1.38</b></p>
<p><b>BOEUF FUMÉ</b> tranché METRO RICHELIEU 2 oz (57 g)</p> <p><b>4/1.99</b></p>	<p><b>SAUCISSES FUMÉES</b> HYGRADE 1 lb (454 g)</p> <p><b>1.38</b></p>	<p><b>JAMBON "PETIT MATIN"</b> tranché HYGRADE 6 oz (170 g)</p> <p><b>1.38</b></p>
	<p><b>JAMBON MIGNON</b> déossé HYGRADE</p> <p><b>2.29</b></p>	<p><b>VIANDES CUITES</b> tranchées assorties (Simili poulet, viande olive, cornichon piment, bologne) HYGRADE 6 oz (170 g)</p> <p><b>.69</b></p>

<b>PAIN DE VIANDE</b> BULK 12 oz — 340g	<b>1.25</b>
<b>VINAIGRE</b> cont. 40 oz — 1.14 litre	<b>.63</b>
<b>HEINZ</b> 80 oz — 2.27 litres	<b>.99</b>
<b>MAXI-SERVIETTES CONFIDETS</b> bte 12s	<b>1.15</b>
<b>DÉTERSIF LIQUIDE</b> rose ou citronné METRO RICHELIEU 500 ml	<b>.59</b>

**BEAUTÉ SANTÉ**

**PÂTE DENTIFRICE**  
COLGATE  
thé des bois ou rég.  
tube 150 ml

**1.38**

**LOTION POUR LES MAINS**  
VASELINE 200 ml

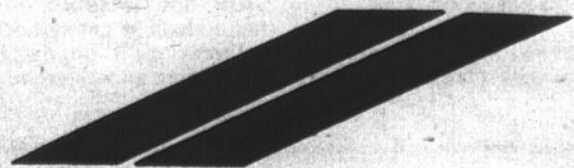
**1.19**

**LAMES DE RASOIR**  
GILLETTE paquet 7s

**.99**



# RICHELIEU



Prix Robert Cliche

## Avec «l'Emprise», on est pris ... mais par l'ennui

par Louise Anaouil

De quelques romans, on finit par dire que le plaisir d'écrire l'a emporté sur le travail d'écrire. Dans le cas présent, ce serait tout le contraire... L'Emprise de Gaétan Brulotte, gagnant 1979 du prix Robert Cliche (à l'auteur d'un premier roman) qui a été publié aux éditions de l'Homme, étonne par sa phrase laborieuse, plutôt que par la dérive des mots, ou encore par sa pertinence... Donc, l'emprise... celle de Block, écrivain-sujet, sur Barnes, l'autre-objet, mais tout objet (humain en tout cas) étant susceptible de se muer en sujet, c'est ce qui arrive à Barnes qui, se révélant aussi écrivain, transforme Block en objet. L'un et l'autre ne supportent pas cette mainmise et ils s'entre-détruisent.

Ce rapport de forces dans le miroir (ou encore dans le mythe de l'écrivain mal assumé) est minutieusement décrit, mais sans trouvailles; l'action, ou plutôt le développement (prévisible des pages à l'avance) s'encombre d'observations et d'explications psychologiques qui, si elles sont plausibles, ne sont pas de la dernière vitalité. Block pense quelque part qu'il a "la passion des com-

partiments". Et c'est peut-être ce qui étouffe ce roman où les situations ne "se" stimulent pas, où l'écriture ne dépasse pas le stade de la dissertation (introduction, milieu, fin) avec des lourdeurs du genre: "Mais la pièce de théâtre n'est pas finie: il reste à notre homme déprimé par sa découverte à méditer une vengeance"; ou encore: "Block a peu d'amis et ses meilleures relations sont des femmes. Il aime causer avec elles et partage leur sensibilité." Quelques fois aussi, des essais comme l'écrivain ou le langage qui tombent dans le vide et des invraisemblances de personnage: par exemple, Block, écrivain à succès, supposément intellectuel, ne semble pas au courant des grands mouvements de culture: pour accepter la masturbation de Barnes (ou la sienne), il fait des recherches en bibliothèque et l'on assume qu'il vient de découvrir Freud, etc; et ses défauts de construction comme la transition Block-sujet à Barnes-sujet qui souligne encore plus l'aspect "plan" par sa raideur. Et puis, et puis, si "l'emprise, c'est ça", ce n'est pas loin de l'ennui!

## D'une bande dessinée d'ici

## En effet: Comment donner un titre à ça ?

par François Larue-Langlois

Les éditions Hurtubise HMH ont publié il y a quelques mois, Comment donner un titre à ça? de François Sauvé, qui se présente sous la forme d'un album dessiné d'une trentaine de pages et se dit destiné à tous les publics. Il s'agit d'un recueil de gags illustrés (bande dessinée) sans autre prétention que celle de distraire le lecteur. Les dessins de l'auteur sont empreints de sobriété et fort animés; de même la mise en page est habile bien que peu originale malgré ses prétentions.

Hélas, le scénario de cet album est navrant: des bla-

gues enfantines (soit dit sans entachement péjoratif) y voisinent avec des plaisanteries pseudo-profondes "pour adultes". Cela ne serait pas dramatique en soi si toutefois l'absence totale de gags originaux ne se faisait cruellement sentir d'un bout à l'autre de la bande dessinée. En fait, même comme simple outil de distraction, on peut je crois émettre des doutes sur la valeur intrinsèque de ce volume. Loin de moi l'idée de discréditer totalement François Sauvé aux yeux des lecteurs de ce texte, mais je pense pouvoir affirmer qu'il gagnerait à s'adjoindre un scénariste.

## Le livre d'ici

Marie  
José  
Thériault



## Un poète dénigré; un écrivain «fantastique»...

par Jean-Yves Soucy

Il y a quelques mois paraissait La cérémonie et pour une fois, la critique était élogieuse à l'endroit de Marie José Thériault. Autant les recueils de poésie ("Pourtant le Sud", 1976, et "Lettera Amorsosa", 1978) avaient été mal accueillis, autant le recueil de contes a été acclamé. La cérémonie (éditions La Presse) groupe 16 contes qui donnent le ton et le titre au volume, 4 "Sacrilèges en forme de Tableaux" où l'auteur s'amuse à faire parler les personnages de tableaux connus, et enfin, "Les Trolls", 3 récits où plusieurs pourront se reconnaître avec leurs prétentions. Arrêtons-nous aux contes.

Les critiques ont été d'accord pour louer la facture de ces contes, vanter la qualité de l'écriture et la "maîtrise admirable de la langue". On a parlé de "contes finement ciselés" où "la sexualité joue un rôle prépondérant", de contes qui "produisent une drôle d'impression sur le lecteur".

On a précisément oublié le lecteur, qui, amateur de fantastique, trouvera plaisir à ces contes; oublié surtout, de situer La cérémonie dans la tradition du fantastique, ne serait-ce que pour en souligner l'étonnante réussite. En quelques phrases, le lecteur se trouve plongé dans un univers insolite, coupé de la réalité qui était sienne quelques instants plus tôt. Certains contes de ce recueil possèdent les mêmes pouvoirs magi-

ques que les meilleures pages de Jean Ray ou les "Contes cruels" de Villiers de l'Isle-Adam; plusieurs personnages de Marie José Thériault sont parents de l'Echidna de Pieyre de Mandiargues et de la Sdenka de Alexis Tolstoï.

Cependant, il ne faut pas voir dans ce qui précède, une tentative de rapprochements ou recherche d'influence. Ces contes sont éminemment personnels et originaux à un double point de vue. Il s'agit d'abord d'un sujet peu habituel, sinon nouveau, dans la littérature québécoise. De plus, La cérémonie rompt avec une certaine tradition de la littérature fantastique en ce sens que le fantastique qu'on y retrouve pourrait être qualifié de "méditerranéen". En effet, Marie José Thériault n'a pas utilisé les décors habituels que sont les landes désolées d'Écosse, les bords d'une Tamise brumeuse ou les ruelles sombres des vieilles villes nordiques. Et son merveilleux n'est pas limité à la nuit; il peut surgir à l'heure de la sieste alors que le soleil pèse de tout son poids sur une terre déjà brûlée. Finalement, l'auteur ne s'est pas servi de recettes, n'a pas fait appel aux monstres "connus".

On dirait que les critiques ont voulu minimiser la part de fantastique dans les contes de Marie José Thériault. Comme si le genre était moins littéraire qu'un autre! Comme

s'il n'avait pas été illustré par Balzac, Théophile Gauthier, Tourgueniev, G. de Nerval, Maupassant, Gogol, Mérimée, Apollinaire, sans oublier Poe. Si

je voulais faire l'éloge de La cérémonie, je dirais que plusieurs des contes du recueil seraient dignes de figurer dans une anthologie du fantastique.

## Le Capitalisme existe-t-il au Québec

par Marie-France Moore

Il n'y a pas de bourgeoisie nationale au Québec; il n'y a qu'une aile francophone de la bourgeoisie canadienne. Voilà la thèse que d'aucuns soutiennent depuis une bonne quinzaine d'années, depuis que l'idée même de bourgeoisie circule au Québec. Le Capitalisme au Québec, un recueil de textes publiés sous la direction de Pierre Fournier aux éditions coopératives Albert Saint-Martin, jette un nouveau coup d'oeil sur la question. Voilà que du mouvement coopératif et des sociétés d'Etat aurait surgi une vraie belle bourgeoisie bien à nous. En vingt ans, les nouveaux Québécois ont réussi ce tour de force de se doter, avec leurs épargnes et leurs impôts, d'un groupe qui, si on lui en donne la chance, serait à même de prendre nos destinées en main et de nous organiser notre propre capitalisme. Y a de quoi être fiers; d'autres que nous ont mis des siècles pour atteindre ce résultat.

Il est vrai que depuis la Ré-

volution Tranquille, depuis que l'Etat québécois a émergé de la province de Québec, les choses ont bien changé; ne serait-ce qu'au niveau des préoccupations des analystes. La langue n'est plus le facteur divisif de la propriété; le réseau, décidément un concept à la mode, vient court-circuiter une analyse qui faisait de Desmarais et de Power Corp. un des rares représentants de cette bourgeoisie canadienne-française. Coopératives et sociétés d'Etat deviendraient des compétiteurs sérieux. On s'entend mal sur la nomenclature du groupe en question mais assez bien sur l'analyse: depuis 20 ans, les Québécois ont enrichi du monde de chez nous mais pas de "not'gang"... Voilà ce que 14 auteurs s'emploient à démontrer en 13 chapitres, dont plusieurs sont des monographies sur les différents secteurs économiques. La relativation n'est malheureusement pas le fil directeur de ce gros ouvrage...

## Les oeufs, source d'alimentation pour le cerveau?

La choline, substance alimentaire ordinaire que l'on trouve en grande quantité dans les jaunes d'oeufs, est actuellement employée de façon expérimentale pour le traitement de certaines formes de maladies mentales.

Ces essais ont pour origine une découverte faite par des chercheurs scientifiques de l'Institut de technologie du Massachusetts en 1975. Selon cette découverte, la choline alimentaire circulant dans le sang est assimilée directement par le cerveau où elle sert presque immédiatement à créer de l'acétylcholine, produit chimique important pour la transmission de signaux nerveux.

«Ceci est extrêmement curieux», a déclaré lors d'une entrevue le docteur Richard Wurtman, de l'Institut de technologie du Massachusetts. «Cela signifie en effet que la composition de chaque aliment influence directement la synthèse des signaux chimiques du cerveau.»

Cette découverte a surpris les hommes de science qui jusqu'à présent croyaient fermement que la prétendue barrière «sang - cerveau»

protégeait le cerveau contre les influences directes des régimes alimentaires quotidiens. Seules quelques puissantes substances telles que l'alcool et les narcotiques pouvaient, pensait-on, pénétrer cette barrière.

Ces travaux expérimentaux, qui portent sur le traitement de la psychose maniaco-dépressive, de la dyskinésie tardive et d'une forme ordinaire de la sénilité progressive connue sous le nom de maladie d'Alzheimer, ont donné des résultats prometteurs. Des chercheurs médicaux d'Edimbourg (Ecosse), qui ont récemment administré des doses de choline à des malades souffrant de la dégénérescence cérébrale attachée à la maladie d'Alzheimer, ont découvert que ce traitement ralentissait l'évolution de la maladie. Une étude similaire, effectuée à l'Allan Memorial Institute au Québec, a également donné des résultats encourageants.

La maladie d'Alzheimer, dont le nom est pourtant mal connu, est, selon les estimations, la cause de graves problèmes de mémoire pour un pourcentage aussi élevé que 15% des personnes âgées de plus de 65 ans. On pense,

en outre, que c'est la maladie qui engendre le plus communément la démence chez les personnes âgées de plus de 45 ans.

Au Saint-Elizabeth's Hospital de Washington, D.C., les chercheurs scientifiques du National Institute of Mental Health ont prouvé que le traitement par la choline améliorerait la

mémoire de personnes normales dont les facultés mémorielles à court terme étaient faibles. Une telle différence n'a cependant pas été relevée pour les personnes dotées d'une bonne mémoire.

Ces découvertes ont lieu à un moment où la relation entre le cholestérol contenu dans les oeufs et l'évolution

des troubles cardiaques, qui était un fait traditionnellement admis, est remise en question par un nombre croissant de chercheurs médicaux. Le docteur George V. Mann, de la Vanderbilt University School of Medicine, écrit: «Pendant 25 ans, le traitement des troubles cardiaques de l'artère coronaire

s'est fondé sur un dogme: un régime à faible taux de cholestérol et de graisses polyinsaturées. Mais les épreuves cliniques de régimes préventifs, à la fois primaires et secondaires, ont indiqué que le régime n'a qu'une légère influence sur la cholestérolémie et n'a pas de véritable influence sur la morbidité ou la mortalité.»

## Le cholestérol, pas de problème

La plupart des individus ne doivent pas nécessairement restreindre leur consommation d'oeufs pour réduire le taux de cholestérol contenu dans leur sang. C'est ce qu'affirme l'ancien directeur de Bureau des sciences de la nutrition, au ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social.

Dans un article paru dans le journal de l'Association médicale canadienne (numéro du 19 mai 1979), le

docteur T. K. Murray écrit que Santé et Bien-être social Canada a adopté plusieurs recommandations sur la nutrition présentées par le rapport d'un comité d'experts chargé d'étudier la relation entre les régimes alimentaires et les maladies cardiovasculaires.

Voici quelques-unes de ces recommandations:

- Suivre un régime adéquat sur le plan nutritif, tel que décrit dans le Guide

alimentaire du Canada.

- Réduire la proportion de graisses à 35 pour cent de l'apport total en énergie. Le régime devrait inclure une source d'acide gras polyinsaturé (acide linoléique).

- Suivre un régime à forte consommation de produits céréaliers complets, de fruits et de légumes et réduire la consommation d'alcool, de sel et de sucre raffiné.

- Prévenir et contrôler l'obésité en réduisant les excès alimentaires et en faisant davantage d'exercices physiques. Il est recommandé de prendre certaines précautions pour qu'une carence en vitamines et en minéraux ne se produise pas quand l'apport total en énergie se trouve réduit.

«La recommandation du comité d'experts portant sur la réduction de la ration de cholestérol à 40 mg, réduction qu'il est possible d'effectuer en limitant sa consommation d'oeufs par exemple, n'a pas été retenue», a ajouté le docteur Murray. «Des faits nouveaux, survenus depuis que le rapport du comité a été achevé, montrent que pour l'ensemble de la population, le cholestérol qui se trouve dans les aliments n'influence

pas de façon décisive le cholestérol du sérum sanguin. Seuls les individus enclins à l'hypercholestérolémie devraient donc réduire sérieusement la consommation des aliments qui contiennent du cholestérol.»

«D'un point de vue pratique, il serait dommage de supprimer les oeufs dans les régimes que suivent, par exemple, les femmes enceintes, les adolescentes et les personnes âgées. Néanmoins, comme l'ensemble des individus réduisent la proportion de graisses saturées dans la consommation totale de graisses, l'absorption relative de cholestérol sera sans doute aussi réduite.»

Le docteur Murray fait remarquer que les recommandations de Santé et Bien-être Canada sur la nutrition ont reçu l'appui de l'Association médicale canadienne, des ministères provinciaux et territoriaux de la santé et de plus de 50 associations, organisations et agences professionnelles nationales travaillant dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la forme physique, de l'industrie alimentaire de services, de la mise au point des produits alimentaires et de l'agriculture.

## L'esthétique à votre portée

### Les façons de procéder

Lorsqu'on se démaquille avec un produit aqueux (pour les maquillages non waterproof), la meilleure technique est de tremper dans le flacon un bâtonnet dont l'extrémité est enroulée d'un coton. Sur la paupière inférieure, sous les cils, on place un coton humide et on passe le bâtonnet d'abord sur les cils supérieurs, paupière fermée, puis sur les cils inférieurs. On recommence l'opération jusqu'à ce que le nettoyage soit parfait. Le rinçage n'est pas nécessaire après l'utilisation d'un produit aqueux qui décongestionne et relaxe les paupières. Mais, si vous le désirez, vous pouvez ensuite vous servir d'une compresse d'eau spéciale, ce qui sera encore mieux.

En ce qui concerne les produits huileux (pour les maquillages waterproof), l'opération exige un tout petit peu plus d'attention. Après avoir placé sur la paupière inférieure un coton humide, on humecte un second tampon d'huile ou de crème, avec lequel on tamponne paupière et cils supérieurs puis cils inférieurs. Il est dangereux de frotter: cela pourrait irriter l'oeil et arracher les cils. La technique la plus logique est de laisser le tampon posé quelques instants sur le maquillage afin de le dissoudre complètement. Dans ce cas-ci, le rinçage s'avère indispensable. Après cette opération, il est bon d'employer une eau pure ou un produit spécial ne contenant pas d'alcool.

Le démaquillage des yeux lorsqu'il est bien réussi, est l'assurance d'un beau maquillage pour tous les jours de l'année.

Aurevoir

Rollande Dufresne, e.v.d.

## Santé... naturelle

Vivre en harmonie avec la nature...

Des herbes pour soulager les malaises de la peau

Généralement des herbes aux fonctions laxatives, digestives, diurétiques, dépuratives.

Les maladies de la peau, bien que désagréables, sont généralement curables très facilement avec de la patience et de bons soins.

La peau est une enveloppe protectrice qui respire et élimine. Il ne faut donc rien négliger pour que cela se fasse normalement. Aussitôt que l'état général est déficient, elle en souffre et à ce stade les soins locaux (extérieurs) les plus minutieux, les produits les plus miraculeux, ne suffisent pas. Il faut prendre soin de son système digestif en même temps que de son épiderme.

Les formules d'herbages

pour soulager les malaises de la peau, ont été faites à cet effet. Elles font le plus grand bien en collaboration avec des soins externes appropriés et une alimentation surveillée.

Se trouvent sous différentes formules: en tisanes, comprimés et sachets.

Naturellement votre

Recette de santé

Navets au four

2 navets

2 oignons

2 patates

2 c. soupe d'huile de sésame

1 pincée de thym

fines herbes, sel marin, eau

Pelet et couper les navets et les patates en cubes. Ajouter les oignons en lamelles, huile, le thym, le sel et l'eau, couvrir et mettre au four 350°, pendant 1 heure.

(N.B. tiré du livre «Produits Naturels» de Suzanne Plourde).

### ALIMENTS NATURELS

"Rayons d'Santé"

Centre d'achats Bellevue, Arthabaska

357-2651

Herbages, tisanes, vitamines, extracteurs, gomme de sapin, miel Labonté, aliments naturels, etc.

I.n.o.

### Institut de Beauté Marie-Eve

ESTHÉTICIENNE \* VISAGISTE

ROLLANDE DUFRESNE, PROP.

752-2971

110, NOTRE-DAME EST

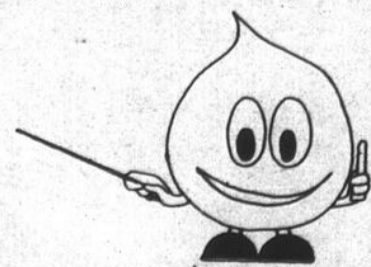
VICTORIAVILLE

rouyn-noranda  
16 au 22 juillet 1979

## Championnats cyclistes canadiens 79

ASSOCIATION QUEBÉCOISE DES  
TECHNIQUES DE L'EAU

La pollution  
dans ma région,  
ça me regarde!



# A VOYAGE

## Pour le camping, le golf, l'interprétation de la nature et les sports d'hiver: le Parc du Mont Orford

Le parc du Mont-Orford n'a plus besoin de présentation. Sa réputation déborde largement les frontières des Cantons de l'Est comme endroit privilégié pour la pratique de bon nombre d'activités de plein air en toutes saisons.

### L'accès du parc

Accessible par l'autoroute des Cantons de l'Est, le parc est à peine à 23 km à l'ouest de Sherbrooke, à 112 km à l'est de Montréal et à 258 km au sud-ouest de Québec.

Deux entrées principales reliées aux sorties 115 et 118 de l'autoroute des Cantons de l'Est, mènent au parc. L'une conduit à la station de ski alpin, l'autre au terrain de golf, au Centre d'Art, aux sentiers de ski de randonnée, au camping et à la plage. Carrossable sur toute leur longueur, ces routes se rejoignent à l'intérieur du parc.

### Les équipements Camping

Le terrain de camping compte 333 emplacements en bordure du lac Stukely. Il peut accueillir non seulement les campeurs sous la tente, mais aussi les usagers pourvus de tentes-roulottes, de caravanes ou de camions-campeurs. En raison du fort achalandage, certains emplacements montrent déjà des signes d'usure.

### Plage

La plage fréquentée à la fois par les campeurs et les utilisateurs journaliers s'étend sur une longueur de 175 m. On y trouve un service de location de chaloupes et de pédalos, un casse-croûte, une rampe de mise à l'eau et des quais d'amarrage.

### Interprétation de la nature

Les terrains accidentés et les paysages pittoresques du parc ont favorisé la mise sur pied de sentiers d'interprétation de la nature. On en compte un entre le terrain de camping et l'étang Fer de Lance, qui sert également pour la randonnée pédestre. Il est doté de panneaux de signalisation renseignant sur les points d'intérêt et les phénomènes naturels à observer.

### Base de plein air Jouvence

Fondée en 1944 par la Jeunesse Étudiante Catholique (JEC), le camp se voulait au début un village étudiant pour la jeunesse. À partir de 1963, il se consacra à la formation de jeunes naturalistes. Depuis lors, la camp s'est transformé en une base de plein air permanente.

Située dans le prolongement nord-ouest du parc à l'extrémité du lac Stukely, la base qui peut accueillir quotidiennement une centaine de personnes encourage la pratique d'activités, telles: l'interprétation de la nature, le ski de randonnée, le canotage, pour ne nommer que celles-là.

Elle est ouverte à longueur d'année.

Avant que le terrain et le bâtiment ne soient achetés par le gouvernement du Québec en 1976, ils étaient la propriété de la Corporation archiepiscopale de Sherbrooke.

### Centre d'Art Orford

De renommée internationale, le Centre d'Art Orford dispense durant l'été des cours de musique, de pantomime et de théâtre à des groupes d'étudiants dans le

cadre des programmes de formation des Jeunesses Musicales du Canada. De septembre à mai, il reçoit de petits groupes en congrès ou en sessions d'étude.

Aménagé en 1951 dans deux chalets abandonnés mis à sa disposition par le gouvernement du Québec, le centre exploite aujourd'hui un complexe intégré comprenant une salle de concert de 600 places et des équipements de restauration et d'hébergement.

Détenteur d'un bail à long terme, le centre est situé dans la partie sud-est du parc.

### Golf

Les amateurs de golf seront servis à souhait au parc du Mont Orford dont l'exploitation est assurée par la Compagnie de Gestion Orford. Un terrain de dix-huit trous assure tous les services habituels (chalets, location). Son aménagement effectué par le gouvernement du Québec remonte à 1961.

### Sports d'hiver Ski alpin

L'hiver, le mont Orford, réputé pour ses pentes de ski, attire toujours un nombre considérable de skieurs. L'une des plus importantes au Québec, la station de ski alpin compte actuellement 15 pistes d'une longueur de 32 km et sept remontées mécaniques. La dénivellation totale atteint 470 m. L'exploitant, la Cie de Gestion Orford Inc., détient un bail de long terme sur un territoire représentant 23% de la superficie globale du parc. À l'exception du chalet, l'ensemble des équipements et des bâtiments lui

appartient.

### Ski de randonnée et raquette

Les réseaux de ski de randonnée et de raquette se dé-

ploient autour de l'étang aux Cerises. On dénombre onze pistes de ski de randonnée totalisant 35 km et 8 km de sentiers de raquette conduisant à des aires de

raquette libre. Il existe aussi un terrain de stationnement d'une capacité de 400 places, un poste d'accueil, quatre relais chauffés et un atelier de fartage.



Le mont Orford offre une vue magnifique sur ce qui composera prochainement le nouveau parc du même nom.

## Activités et tarifs, Parcs et Réserves du Québec

Le répertoire Activités et Tarifs, Parcs et Réserves du Québec aide le visiteur à mieux choisir les services et les activités qui lui conviennent. Une carte du Québec situe les parcs et réserves par rapport au réseau routier et aux centres du Québec.

Pour obtenir d'autres renseignements par téléphone, sans frais d'interurbain, il suffit de composer, selon la région ou vous êtes:

de la région de Québec ..... 643-5349  
de la région de Montréal ..... 873-5349  
d'ailleurs au Québec ..... 1-800-462-5349  
de l'extérieur du Québec (frais d'appel) ..... 1-418-643-5349

### Par écrit

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'accueil et des réservations, Case postale 8888, Québec, G1K 7W3.

### Au comptoir (entre 9 et 16 h)

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'accueil et des

réservations, Place de la Capitale, 150, boul. Saint-Cyrille est, 10<sup>e</sup> étage, Québec.

### Objectifs des parcs et réserves du Québec

Les parcs et réserves du Québec accueillent chaleureusement la population québécoise et les touristes qui veulent reprendre contact avec la grande nature. Consacrés à la conservation, à l'éducation, à la détente, à la récréation

et aux activités de plein air, ils donnent aussi l'occasion de s'instruire sur la flore et la faune du Québec. Tous les parcs et réserves du ministère sont ouverts l'été; plusieurs le sont également l'automne et l'hiver.

Ce répertoire aidera le visiteur à mieux choisir les services et les activités qui lui conviennent. Une carte du Québec situe les parcs et réserves par rapport au réseau routier et aux centres urbains.

## Pour découvrir les Cantons de l'Est

À la fin de promouvoir le tourisme dans les Cantons de l'est, l'Association touristique de l'Estrie vient d'être fondée. Pour obtenir des renseignements sur la région adressez-vous à: Association touristique de l'Estrie, 91, rue Carillon, Sherbrooke, J1J 2K9, Tél.: (819) 563-1911.

### N.D.L.R.

Nous tenons à rappeler à nos lecteurs que la page hebdomadaire A-1 VOYAGE demeure une page de groupe, réalisée pour un grand nombre d'hebdomadaires du Québec, touchant explicitement l'aspect touristique des pays concernés.

En aucun temps, les textes d'informations-voyages ne touchent les conditions politiques ou politico-sociales du pays visité. Un grand nombre de reportages proviennent de rédacteurs ayant déjà effectué le voyage décrit. Dans d'autres cas, il s'agit d'un résumé d'informations recueillies à partir de dossiers confectionnés de diverses documentations officielles et de brochures et dépliants gouvernementaux.



Le parc du Mont Orford offre toute la gamme des activités de plein air en toutes saisons. (Photo: Direction générale du tourisme)

Notre prochaine page de voyage: Virginie

Dernier d'une série d'articles sur le patrimoine

# Le patrimoine: une responsabilité du Québec

L'intervention du gouvernement fédéral en matière de patrimoine bâti se fonde sur un ensemble de lois, d'organismes, d'ententes avec le gouvernement du Québec. Cette intervention repose aussi sur la faculté du gouvernement fédéral d'utiliser à ses fins les propriétés qu'il détient au Québec et dont l'aménagement interfère avec la mise en valeur des territoires déclarés d'intérêt patrimonial par le Québec. Le gouvernement fédéral détient des lieux stratégiques dans les arrondissements de Montréal, Québec et Trois-Rivières; depuis plusieurs années, il suscite divers programmes de mise en valeur de ses propriétés souvent sans concertation suffisante avec le gouvernement québécois.

En outre, le gouvernement fédéral consacre annuellement des budgets très importants à l'étude et à la mise en valeur des ressources archéologiques québécoises. Si sa présence se fait moins sentir pour l'archéologie préhistorique, où le Québec possède nettement l'initiative, elle est très lourde pour

l'archéologie historique et la restauration des sites. Ainsi en 1976-1977, près d'un million de dollars était affecté à un seul site, celui des Forges du Saint-Maurice, ce budget étant supérieur à la totalité des sommes que le Québec consacrait au cours de la même année à l'ensemble de son programme archéologique. Si l'on ajoute les projets du Parc de l'artillerie et des Fortifications de Québec, si l'on tient compte des équipements de laboratoire et de conservation des organismes fédéraux concernés, le Québec fait figure d'indigent.

Sans doute faut-il louer l'intérêt que portent les ministères et organismes fédéraux au patrimoine et l'effort financier consenti au profit de la conservation et de la mise en valeur de sites à protéger au Québec. En revanche, on peut reprocher au gouvernement fédéral de se comporter comme s'il n'y avait pas déjà ici un gouvernement engagé dans l'application d'une politique qu'il a légitimement conçue pour satisfaire les besoins et les priorités du Québec.

Les ententes fédérales-provinciales qui ont été conclues dans le passé pour la mise en valeur d'ensembles patrimoniaux, si elles ont permis des travaux à incidence touristique comme ceux de la Place Royale, ont obligé le gouvernement du Québec à s'associer à des projets non prioritaires. Ou encore, ces ententes l'ont condamné à poursuivre seul le parachèvement de projets quand le gouvernement fédéral décidait unilatéralement de se retirer. Quelle logique inspire le gouvernement fédéral en entreprenant de restaurer le Parc d'artillerie à Québec, sans du reste y associer le Québec, alors qu'au même moment il annonce la fin de sa participation financière aux travaux de restauration de la Place Royale, à Québec toujours et dans le même arrondissement, forçant ainsi le gouvernement du Québec à supporter seul le projet et à l'étaler sur une période d'environ dix ans alors qu'il aurait pu être complété en deux fois moins de temps?

Les Musées nationaux du Canada proposent des

programmes de soutien aux équipements muséologiques et d'aide financière à des expositions ou à des activités d'animation. Ils s'immiscent dans des projets relatifs à la formation du personnel des musées. Tout cela en marge des programmes du Québec. Comment poursuivre le développement d'un réseau des musées du Québec s'il n'existe pas de plan concerté, s'il n'y a pas de priorités, si on ne peut s'entendre pour concevoir un équilibre entre les régions et au sein des régions?

Sur ce point comme sur tant d'autres, la consultation n'a jamais été efficace. Le Québec a donné des avis nombreux; ils ont été enregistrés sans être pour autant respectés. Par ailleurs, l'assurance d'être consulté ne donne pas au gouvernement du Québec l'autorité de décider du

volume de ressources publiques affecté annuellement aux musées et à la muséologie, le gouvernement fédéral lui dissimulant ses propres projets d'engagement financier.

De ces constatations, le gouvernement du Québec retient forcément quelques principes d'action, qui valent indépendamment de l'avenir constitutionnel du Québec:

1) la conservation et la mise en valeur du patrimoine national exigent, pour être efficaces, d'être conduites avec un degré élevé de cohérence, étant donné le caractère irréparable des erreurs en ce domaine particulier de la politique culturelle;

2) les coûts élevés, pour la nation, de l'application de ces programmes de conservation et de mise en

valeur invitent à une stricte prudence de l'Etat dans la dépense des deniers publics qui y sont affectés, prudence que seuls rendent possibles la planification de l'ensemble des opérations et le contrôle constant de leur application;

3) cette cohérence et cette prudence s'accommodent mal d'une division des pouvoirs législatifs, réglementaires ou financiers; par ailleurs, l'expérience passée montre à l'évidence que la concertation et la consultation constantes entre les pouvoirs s'avèrent impraticables;

4) compte tenu des pouvoirs constitutionnels actuels du Québec en matière culturelle, du besoin de rationalisation des efforts et des projets, il convient de reconnaître la primauté d'un seul gouvernement tant au

(suite à la page 16)

**L'imagination court....!** 18 ANS Adultes



**Suprêmes JOUISSANCES**


PLUS outrageusement sexy!

**LA PARTOUZE DE MINUIT** avec LINA ROMAY

Semaine du 13 au 19 juillet 79  
SALLE "B"  
19.00 La Partouze  
20.15 Suprêmes jouissances

cinéma des BOIS FRANCS  
Salle B tel. 752 2707

**50 TONNES D'OR:**  
Cachées par les nazis. 14 ANS  
Recherchées par les Russes.  
Volées par les Américains.



**LA CIBLE ÉTOILÉE** 'BRASS TARGET'

SOPHIA LOREN · JOHN CASSAVETES · GEORGE KENNEDY  
ROBERT VAUGHN · PATRICK MCGOCHAN · BRUCE DAVISON · EDWARD HERRMANN · MAX VON SYDOW

2<sup>e</sup> FILM

**LA GRANDE TRAQUE**

SALLE "A"  
19.30 La grande traque  
21.15 Cible étoilée

Semaine du 13 au 19 juillet 79

cinéma des BOIS FRANCS  
Salle A tel. 752 2707

# L'amiral Canaris

Malgré l'existence d'une importante bibliographie d'ouvrages - d'ailleurs contradictoires - sur l'amiral Canaris, il semble qu'il soit impossible d'expliquer réellement le personnage, de définir ses objectifs et de préciser son action.

Chef des Services de renseignements militaires allemands pendant la seconde guerre mondiale, l'amiral Wilhelm Canaris est né à Aplerbeck (Westphalie) le 1er janvier 1887.

Ce fils d'industriel fait de brillantes études et entre dans la marine impériale allemande en 1903. C'est ensuite la première guerre mondiale, la carrière dans l'état-major de la marine et il combat, au début, le régime nazi.

De 1939 à 1945, Canaris doit lutter sur trois fronts à la fois: l'espionnage contre les alliés, la défense à l'intérieur de son organisation contre les nazis et l'encouragement des conspirations contre Hitler. Il est finalement arrêté le 23 juillet 1944 et exécuté le 9 avril 1945, sur l'ordre d'Hitler. Pour certains, cet énigmatique personnage était un résistant actif ou indécis; pour d'autres, un ambitieux ultra-réactionnaire ou un traître.

Texte: Pierre Villon; réalisation: Jean Lacroix.

Voici le calendrier des émissions:

L'amiral Canaris, 10 juillet; Richard Sorge, 17 juillet; Sir William Stephenson, 24 juillet; Klaus Fuchs, 31 juillet; Igor Gouzenko, 7 août; Reinhard Gelhen, 14 août; Rudolf Abel, 21 août; Kim Philby, 28 août.

Options: lettres, une série captivante

A compter du mercredi 11 juillet à 17 heures, les

habités de CBF-FM/100,7 écouteront Options: Lettres, une nouvelle série de huit émissions.

Cette série vous fera pénétrer dans l'univers de cégépiens qui «s'intéressent à la littérature, l'étudient...et même en font». Les textes et poèmes que vous y entendrez seront là pour le prouver. Ainsi, chaque semaine, quatre étudiants viendront vous présenter quelques-uns de leurs inédits; puis ils s'entre-tiendront avec un écrivain de carrière qui répondra à leurs questions.

Options: Lettres, une série captivante qui vous ouvrira de nouveaux horizons; une émission que vous suivrez avec un intérêt toujours renouvelé.

Voici le calendrier de la série:

Cégeps  
11 juillet, Cégep de Rosemont, Yvon Rivard.

18 juillet, Cégep de Saint-Jean, Jean-Yves Soucy.

25 juillet, Cégep de Saint-Hyacinthe, Jacques Godbout.

1er août, Cégep du Vieux-Montréal, Nicole Brossard.

8 août, Cégep Edouard-Montpetit, Jean-Marie Poupert.

15 août, Cégep Bois-de-Boulogne, Marie-José Thériault.

22 août, Cégep de Limoilou, Pierre Monrency.

29 août, Cégep de l'Outaouais, Gabrielle Poulin.

Lecteurs: Katherine Mousseau et Gilles Dupuis.

Interview et réalisation: Gilles Archambault.

Nicole Brossard raconte Notre-Dame-de-Grâce

Poète, romancière et dramaturge, Nicole Brossard décrira le quartier de Montréal qui l'a vue naître et où elle vit toujours: Notre-Dame-de-Grâce, à

l'émission «Un écrivain et son pays» de CBF-FM/100,7 le samedi 14 juillet à 18 heures. Dans un texte intitulé «Une impression de fiction dans le rétroviseur» - écrit expressément pour la série - l'auteur déclare: «Mais au fond, il s'agit beaucoup plus dans tout ceci d'une histoire d'enfance que de quartier et encore moins de pays».

Prix du gouverneur général (1975) pour son roman Mécanique jongleuse, Nicole Brossard a notamment participé à la fondation et à la direction de la revue La barre du jour (1965) et à la fondation du journal féministe Les têtes de pioche (1976).

Un rendez-vous que les fervents de littérature québécoise ne voudront pas manquer à CBF-FM/100,7.

Lectrice: Pol Pelletier.  
Réalisation: Louis-Philippe Hébert.

Isaac Stern se raconte

Le célèbre violoniste Isaac Stern se racontera à l'émission Les musiciens par eux-mêmes, le dimanche 15 juillet à 17 heures, à CBF-FM/100,7. Interviewé par Pierre Rolland, il parlera de sa vie, de sa carrière.

Réalisation: Huguette Paré.

## AU LAURIER

COMMENCANT  
LE 20 JUILLET

### ROBERT DE NIRO VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER



La version française de  
**DEER HUNTER**  
**5 OSCARS MEILLEUR FILM**

UN EVENEMENT POURQUOI ?

Quelques Américains d'origine russe, attachés à leurs traditions, sont installés dans une petite ville industrielle de Pennsylvanie où ils mènent de la façon la plus quotidienne une vie sans histoire. Mais la guerre, au Vietnam, les mobilise. Trois copains partent pour le front. Leur expérience sera terrible. Aucune idéologie dans ce film très long, mais la volonté de raconter les choses comme sans doute les vécurent les simples soldats: les supplices aux mains de l'ennemi, les mutilations, la mort. Et l'incroyable corruption qui régnait à Saïgon.

Malgré les visions dantesques, malgré des moments presque insupportables, il serait faux de ne le considérer que comme un film de guerre. C'est en même temps un film sur la vie, les joies simples, la peur, le courage, l'amitié. Cela incarné non pas par des héros mais par des êtres «ordinaires». Robert de Niro est la vedette du film et comme d'habitude, avant le tournage, il s'est mis dans la peau de son personnage avec un tel perfectionnisme que les vrais ouvriers sidérurgistes ne l'on reconnu qu'à la parution d'une photo dans un magazine.

## Le patrimoine...

(suite de la page 15)

plan de la législation et de la réglementation que du financement. Même dans un contexte constitutionnel fédéral, le gouvernement du Québec revendique donc l'entière responsabilité de la protection et de la mise en valeur de notre patrimoine et exige que le gouvernement fédéral lui restitue les biens culturels qu'il possède ou gère au Québec ainsi que la part des deniers publics qu'il consacre à ce domaine de la vie québécoise.

Le patrimoine n'est pas un ensemble de sites ou d'objets dont on pourrait se partager la garde selon la répartition

des propriétés fédérales ou provinciales ou selon les disponibilités budgétaires des administrations. Il est un trésor d'humanité offert à l'épanouissement des hommes d'aujourd'hui. Il est, nous le disions, une «pédagogie». Refusant de se cantonner dans les limites étroites d'un enseignement scolaire, qui s'ouvre par ailleurs et partout en Occident à d'autres apprentissages, le gouvernement du Québec tient à faire du patrimoine un élément capital d'une politique de l'éducation. Il est ainsi conscient d'assumer des droits inscrits dans une longue histoire et de donner toute sa portée, dans une perspective de développement culturel, à la diffusion de la création.

une double dose d'action à haut VOLTAGE!

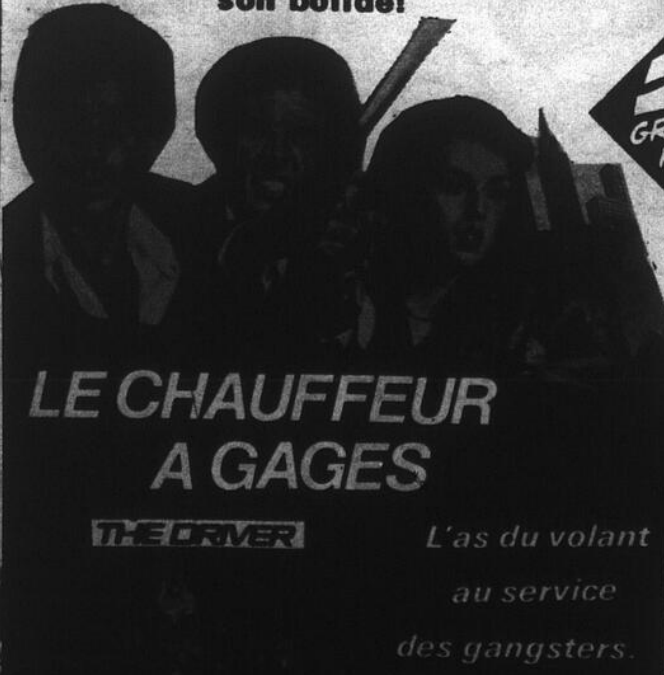
14 ANS

RYAN O'NEAL

Il est passé maître dans l'art de conduire des voitures d'évasion...  
L'argent, la loi et même sa vie ne comptent plus au volant de son bolide!

Fonçant à un train d'enfer... c'est de la vraie DYNAMITE!

DAVID CARRADINE  
KATE JACKSON



LE CHAUFFEUR  
A GAGES

THE DRIVER

L'as du volant au service des gangsters.

RYAN O'NEAL  
BRUCE DERN  
ISABELLE ADJANI



UN COCKTAIL  
EXPLOSIIF

du 13 au 19 juillet

cinéma LAURIER  
Victoriaville 752 5960

A l'Union régionale des Caisses populaires

# Succès du concours d'oeuvres d'art

L'Union régionale de Trois-Rivières des Caisses populaires Desjardins vient de dévoiler le nom des quatre artistes dont les projets ont été retenus à la suite d'un concours qui avait été lancé, il y a un mois, auprès des artistes de la région.

Destinées à trois locaux différents de l'édifice du boulevard des Récollets, les oeuvres sélectionnées sont: une sculpture de Richard Normandin de Trois-Rivières qui sera érigée dans le hall d'entrée; une tapisserie de Louise Paneton de Trois-Rivières pour

la salle du conseil d'administration; une plus petite tapisserie de Françoise Hamel-Beaudoin de Drummondville, et une peinture de Diane Tourigny-Doucet de Saint-Grégoire pour le bureau du directeur général. Cinquante-cinq artistes de la seule région 04 avaient

présenté plus d'une centaine de projets. C'est dire le succès remporté par le concours.

Les administrateurs du siège social se félicitent à bon droit de leur initiative. Ils avaient confié à un jury de neuf membres la sélection des projets soumis. C'est le directeur du Musée du Québec, monsieur Laurent Bouchard, qui en avait accepté la présidence d'honneur. Lévis Martin, directeur du département des Arts au Cégep de Trois-Rivières et l'architecte Jean Lemay de Victoriaville agissaient aussi comme

personnes-ressources au sein du jury.

Monsieur Bouchard s'est dit heureux mais non tellement surpris de la réponse empressée de nombreux candidats dont, pour plusieurs, il connaissait déjà les qualités. Il félicite les instigateurs du concours: «tout en encourageant les arts

dans le milieu, une telle initiative ne peut que profiter à tous. D'autres entreprises n'auraient qu'à gagner à suivre un tel exemple.»

P.S. La photo ayant été inversée, les noms qui suivent se lisent de droite à gauche. Merci!



L'Union régionale de Trois-Rivières des Caisses populaires Desjardins dévoilait dernièrement le résultat du concours d'oeuvres d'art destinées à trois locaux de son siège social. De gauche à droite, sont réunis au terme de la séance de sélection MM. Jean H. Lemay, architecte de Victoriaville, Léopold Auger, représentant du conseil d'adminis-

tration, Laurent Bouchard, directeur du Musée du Québec et président d'honneur, Lévis Martin, directeur du département des Arts au Cégep de Trois-Rivières, et Pierre Labonté, directeur du Service administratif et responsable du concours.

(Cliché L'Union)

## Canal 9

Mardi, 10 juillet 1979.  
18.00: Economie des Bois-Francis.  
18.30: Es-tu prêt?  
19.00: Vivre sa vieillesse.  
Mercredi, 11 juillet 1979.  
18.00: L'Institut du Troisième Age.  
18.30: Multi-Art.  
19.00: Pépito.  
Jeudi, 12 juillet 1979.  
18.00: Le manège enchanté.  
18.30: Economie des Bois-Francis.  
19.00: L'Institut du Troisième Age.  
Vendredi, 13 juillet 1979.  
18.00: Multi-Art.  
18.30: Vivre sa vieillesse.  
19.00: Es-tu prêt?  
Lundi, 16 juillet 1979.  
18.00: Le manège enchanté.  
18.30: Pépito.  
19.00: Un coin de pays, les Bois-Francis.

## Emission spéciale

Les 9, 10, 11, 12 et 13 juillet 1979 vous seront présentés les combats de boxe de Mélo contre Marcotte, Leclair et Avila.

Vous pourrez voir ces combats de boxe à la position «20» (si vous possédez un câblesélecteur) les 9, 10, 11, 12 et 13 juillet 1979 de 20 à 23 heures.

Voici l'horaire

9 juillet 1979: Mélo - vs - Marcotte (combat de juin 1979).

10 juillet 1979: Mélo - vs - Marcotte (combat d'octobre 1978).

11 juillet 1979: Mélo - vs - Leclair (combat de mars 1979).

12 juillet 1979: Mélo - vs - Avila (combat de mai 1979).

13 juillet 1979: Mélo - vs - Marcotte (combat de juin 1979).

Au bout de chaque cigarette  
Un seul filtre: vos poumons



# CINE-PARC

## Victoriaville

Rte 116, voisin Colibri  
Horaire: 752-2223

OUVERT TOUS LES SOIRS A 7:30 - LA PROJECTION DEBUTE VERS 9:00 - LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

**Après "Deux Super-Flics" nos 2 joyeux compères nous reviennent plus farfelus et plus Bagarreurs que jamais!**

**PAIR ET IMPAIR**

**TERENCE HILL**  
**BUD SPENCER**

**DAVID CARRADINE**

**Le CERCLE DE FER**

Vendredi à jeudi  
du 13 au 19 juillet

L'UNION - MARDI 10 JUILLET 1979 - PAGE C-17



Hôtesse du service d'accueil  
Bienvenue Chez Nous.  
a visité les familles suivantes:

De Saint-Hubert  
M. et Mme O. Bourget  
De Inverness  
M. et Mme M. Roy  
De Québec  
M. D. Noël  
De Princeville  
M. et Mme L. Lamontagne  
De Montréal  
M. et Mme A. Mathieu  
De Québec  
M. et Mme C. Roberge

Si vous avez un parent ou un ami qui est nouveau résident à Victoriaville ou à Arthabaska, communiquez donc son nom et adresse à l'Hôtesse de Bienvenue Chez Nous qui se fera un plaisir de lui apporter les cadeaux et les vœux des commanditaires de ces visites.

Votre hôtesse.  
Mme Georgette Patry  
30, rue Paré,  
Victoriaville - 752-6123

Avec le théâtre de la Bon'Humeur

# A la découverte du Québec...



Du 31 août au 6 septembre, le théâtre de Bon'Humeur animera une création collective «En montant la rivière...» dans la région Mauricie-Bois-Francs. Cette tournée, qui sera présentée un peu partout au Québec durant la saison d'été, est une initiative des ministères du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et des Affaires culturelles, en collaboration

avec les Services de protection de l'environnement et les Caisses populaires.

«En montant la rivière...» raconte l'histoire farfelue d'une personne qui, pour retrouver un prétendu propriétaire d'arbre déraciné, entreprendra une longue randonnée à travers rues, rivières, forêts et cantons.

Des plus jeunes aux plus âgés, tous pourront y par-

ticiper gratuitement. En suivant les personnages de la pièce au cours de leur voyage fictif à travers le Québec, le public découvrira la beauté des paysages et des sites régionaux, des monuments et des maisons propres à chaque coin de pays; quant aux enfants, ils pourront librement s'exprimer par des dessins, du bricolage, des petits textes et concrétiser ainsi leur perception du monde environnant.

Cette tournée théâtrale a été confiée au théâtre de Bon'Humeur en raison de son dynamisme et de sa préoccupation de l'environnement et des problèmes sociaux.

Spécialisée dans le théâtre de tournée et le théâtre d'animation, la troupe en est aujourd'hui à sa huitième

création collective. Née en septembre 1975 et composée de 7 membres, elle a été jusqu'en avril 1978 très active au sein de la Troupe des Treize de l'Université Laval.

Aujourd'hui, elle fait partie de la Société historique de Portneuf et du regroupement Théâtre Plus qui se compose essentiellement de troupes semi-professionnelles. L'an dernier, le théâtre de Bon'Humeur s'est mérité le 2e prix du festival Multiart de Drummondville, section théâtre.

L'itinéraire de la troupe sera le suivant:

- 31 août - 1er septembre  
Shawinigan 20 h 30 (durant la classique internationale de canot).
- 2 septembre  
Drummondville, 20 h 30, Centre culturel.
- 3 septembre  
Trois-Rivières, 20 heures, Centre culturel.
- 4 septembre  
Nicolet, 20 h 30, Polyvalente de Nicolet.
- 6 septembre  
Plessisville, 13 h 30, auditorium de la Polyvalente.

La science en question



Au cours de la saison estivale, la télévision de Radio-Québec diffuse tous les vendredis à 22 heures, «La science en question», une série d'émissions qui fait connaître aux téléspectateurs les recherches qui se poursuivent dans divers domaines, tels que l'écologie, la médecine, l'astronomie, l'archéologie. Parmi les sujets abordés durant les semaines de juillet et au début du mois d'août, soulignons la pollution atmosphérique et celle causée par le bruit, le cancer, les origines de la vie, les problèmes relatifs au transport de l'énergie, la météorologie. Somme toute, «La science en question» tente de répondre aux questions suivantes: «Comment se porte la recherche scientifique au Québec?... Dans quelles conditions s'effectue-t-elle?... En quoi la science concerne-t-elle chacun de nous?...» C'est donc tout un monde à voir et à découvrir à la télévision de Radio-Québec, canal 15 Québec, canal 17 Montréal, canal 30 Hull, ou sur le câble (8).

# Le cinéma à Radio-Canada cet été

## «Télé-sélection»

Le 12 juillet: Double choc (Double Shock) (Columbo). Un riche comédien d'un certain âge, près d'épouser une femme jeune, meurt soudain d'une crise cardiaque. Columbo demande une autopsie. Avec Peter Falk.

Le 19 juillet: la Vallée tranquille (A Little Plot at Tranquil Valley) (McCloud). McCloud enquête sur la contrebande de produits pharmaceutiques volés et écoulés par une entreprise de frais funéraires. Avec Dennis Weaver.

## «Les Grands Films»

Le 19 juillet: le Coup. Warren Beatty, Goldie Hawn et Scott Brady sont les interprètes de ce drame policier écrit et réalisé par Richard Brooks. Joe Collins réussit à dévaliser une banque où des escrocs déposent leurs fonds, pensant ainsi échapper à la police. Mais les bandits découvrent son identité et Collins devra prendre la fuite, les gangsters à ses trousses.

## «Cinéma canadien»

Le 14 juillet: le Conteur de rêves. Un film dramatique du cinéaste québécois Claude Jutra qui a remporté le prix Anik 1978 comme meilleur film de télévision ainsi que de nombreuses autres récompenses. L'histoire pathétique d'un

garçon souffrant de troubles émotifs qui, incapable de s'adapter à l'institut médical, s'enfuit et est soigné par un vieil Indien qui lui applique une thérapie venue à la fois du fond des âges et du fond du cœur. Malheureusement, le monde des Blancs ne l'entendra pas ainsi... Avec Ian Tracy, Georg Cluten et Jacques Hubert.

## «Ciné-Club»

Le 15 juillet: Tristana. Un drame puissant et profond du grand cinéaste Luis Bunuel, avec Catherine Deneuve, Fernando Rey et Franco Nero. A la mort de son oncle, Tristana est confiée à un vieil homme qui finit par en faire sa maîtresse. Mais celle-ci s'enfuit à Madrid avec un jeune homme. Elle reviendra quelques années plus tard dans une triste condition... Etude magistrale des niveaux de conscience.

Le 21 juillet: le Skieur du mont Everest. Documentaire réalisé par Isao Zeniya, d'après le journal de Yoichiro Miura, dit par Douglas Rain. On ne peut mieux célébrer le courage et l'effort humain que par ce film qui raconte par le menu l'expédition, en 1970, du champion de ski japonais Yoichiro Miura qui entreprit de descendre les pentes du mont Everest dans l'Himalaya. Ce long métrage suit pas à pas les difficultés

et les revers de cet exploit dans lequel six guides périrent lors d'un écroulement de terrain.

## Les films de fin de soirée

A la télévision de Radio-Canada, les soirées se terminent en général par un long métrage. Les mardi et mercredi, la diffusion commence à minuit tandis que les jeudi, vendredi et samedi, on propose un programme double qui débute à 23 heures.

Vous trouverez ci-dessous la liste des films qui seront présentés le vendredi et le samedi.

Le vendredi  
Section spéciale (13 juillet); Un solitaire (20 juillet); la Nuit de Saint-Germain (27 juillet); Deux hommes dans l'Ouest (3 août); la Course à l'échalote (10 août); le Sauvage (17 août); Charlie mon ami ((24 août); l'Or noir de l'Oklahoma (31 août); la Folle Course vers Sugarland (7 septembre); l'Année sainte (14 septembre).

Le samedi  
Opération jupons (14 juillet); Tuez Charlie Varrick (21 juillet); Un flic (28 juillet); Sous-marin X-1 (4 août); Sierra Torride (11 août); le Pilote du Danube (18 août); la Maison sous les arbres (25 août); Etat de siège (1er septembre); l'Assassinat de Trotsky (8 septembre); la Bonne Année (15 septembre).

**Soyez enfin libéré**  
**Cessez de fumer**

**COURS D'ORGUE, GUITARE ET PIANO** ● YAMAHA ●

**Juillet LE MOIS DE LA MUSIQUE**

L'orgue électronique YAMAHA A-45      L'orgue électronique par excellence YAMAHA D-80

Choix de plusieurs modèles en magasin.

**Profitez de 15% à 30% de rabais pendant le mois de juillet sur pianos, orgues, guitares, et amplificateurs YAMAHA**

Votre famille ne mérite-t-elle pas

**YAMAHA**

Plan mise de côté gratuit  
Plan bancaire sur place

Gérald Fortin, propriétaire  
Michel Comtois, Spécialiste instruments de musique  
Gérard Michaud, Electronicien  
Gilles Latulippe, Artiste de la région Représentant YAMAHA pour la région de Plessisville

**GERALD MUSIQUE**  
88 Notre-Dame est - Victoriaville, Qué.  
752-5912

LOCATION SYSTEME PROFESSIONNEL POUR DISCO ET ORCHESTRE.

STEREO-RADIO AM-FM-CASSETTE POUR AUTO-T.V.-RADIO PORTATIF-ATELIER DE REPARATION ● DISCO MOBILE-ENREGISTREMENT-PIANO-ORGUE-AMPLIFICATEUR ● YAMAHA - ACCORDEON

# NUTRI-PLUS

NOUS NOUS  
RESERVONS  
LE DROIT  
DE LIMITER  
LES QUANTITES

SERVICE  
DE LIVRAISON

## Supermarché Bellevue

575, SUD, BOUL. BOIS-FRANCS ARTHABASKA  
357-2241

Grad.

BIÈRES  
CIDRES  
& VINS DU QUEBEC

Prix en vigueur les 11, 12, 13 et 14 juil. 1979

**PAPIER de  
TOILETTE**

DELSEY, couleurs assorties  
Paquet de 4 rouleaux.

1.<sup>19</sup>

**DETERGENT  
LIQUIDE**

MIR, contenant 750 ml

2 pour 1.<sup>09</sup>

**BREUVAGES  
ASSORTIS AUX  
FRUITS**

ALLEN, boîte de 48 onces

.49

**COCA-  
COLA**

Caisse familiale de 6 bou-  
teilles 4.4 litres.

1.<sup>89</sup>

**MARGARINE  
MOLLE**

LACTANTIA, contenant de  
2 lb

1.<sup>39</sup>

**CREME  
GLACEE**

BANQUET, 2 litres. Ass.  
Plastique.

1.<sup>59</sup>

**CAFE INSTANT  
ENCORE**

8 onces

3.<sup>99</sup>

**PAINS à HOT DOGS  
OU  
HAMBURGERS**

Pqt de 12 GRAD

.69

**FROMAGE CANADIEN**

KRAFT, (48 tranches individuelles) Paquet de 32 onces.

3.<sup>19</sup>

**ESSUIE-TOUT**

KLEENEX, couleurs assorties. Paquet de 2 rouleaux

1.<sup>09</sup>

**PAPIER-MOUCHOIRS**

KLEENEX, couleurs assorties. Boîte de 200 feuilles

.69

**DETERSIF EN POUVRE**

OXYDOL. Boîte de 6 litres.

2.<sup>89</sup>

**ADOUCCISSEUR DE LINGE**

DOULINGE. Gallon 128 onces.

1.<sup>29</sup>

**CRISTAUX PRESIDENT**

Orange ou raisin, enveloppe.

.19

**SAUCE HOT CHICKEN**

ROBERTO, 15 onces

3 pour .89

**LIQUEURS SEVEN-UP**

750 ml

.33

### VIANDES

**BIFTECK de RONDE  
DESOSE**

Boeuf Canada  
catégorie "A"  
Tranche com-  
plète.

2.<sup>19</sup> lb

**ROSBIF DE  
CROUPE**

2.<sup>19</sup> lb

**BIFTECK  
de POINTE  
SURLONGE**

2.<sup>79</sup> lb

**PRODUIT  
CONGELE**

**ROSBIF DE POINTE  
DE SURLONGE**

2.<sup>79</sup> lb

**SAUCISSES  
FUMÉES**

HYGRADE  
Paquet 1 lb

1.<sup>29</sup>

**BOLOGNE  
CELLO**

HYGRADE  
Tranché ou  
morceau

.99 lb

**JUS D'ORANGE  
Minute Maid**

Contenant  
12.5 onces

.89

### FRUITS et LEGUMES

**RAISINS ROUGES ou  
VERTS**

Importés des  
Etats-Unis.  
Canada No 1

.99 lb

**BANANES "AMIGO"  
ou "SNACK"**

Importées. Ca-  
nada No 1

.29 lb

**TOMATES ROUGES**

de la Caroline  
du Nord, Ca-  
nada No 1  
Grosleur 6 x 7  
3 lb pour

.99

L'UNION - MARDI 10 JUILLET 1979 - PAGE C-18

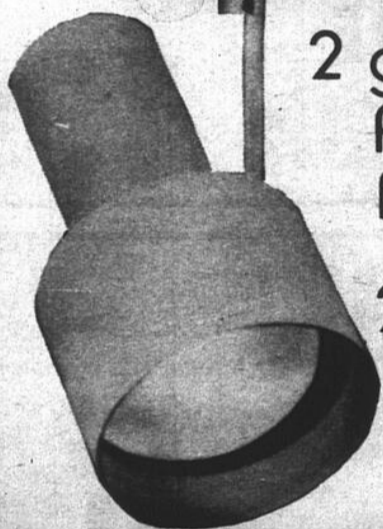
# MULTI LUMINAIRE ENR.

365 boul. Bois-Francis nord  
Victoriaville (voisin Vitrierie Vaillancourt)

758-3985

Nous vous offrons un système de rails & de projecteurs qui s'harmonisent avec tout intérieur, qu'il soit moderne ou d'époque.  
Plusieurs projecteurs vous sont offerts, en voici deux:

## LE LUMIBEL

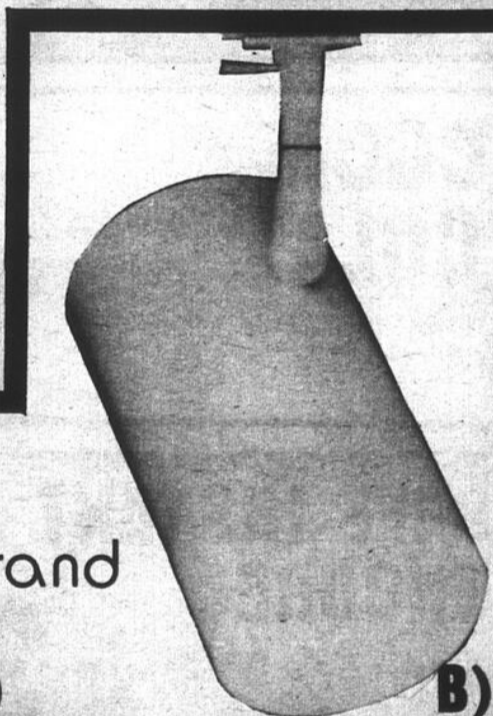


2 grandeurs  
A) Petit  
B) Grand

2 couleurs:  
- noir mat  
- blanc mat

A) sp. **29.98**

B) sp. **33.98**



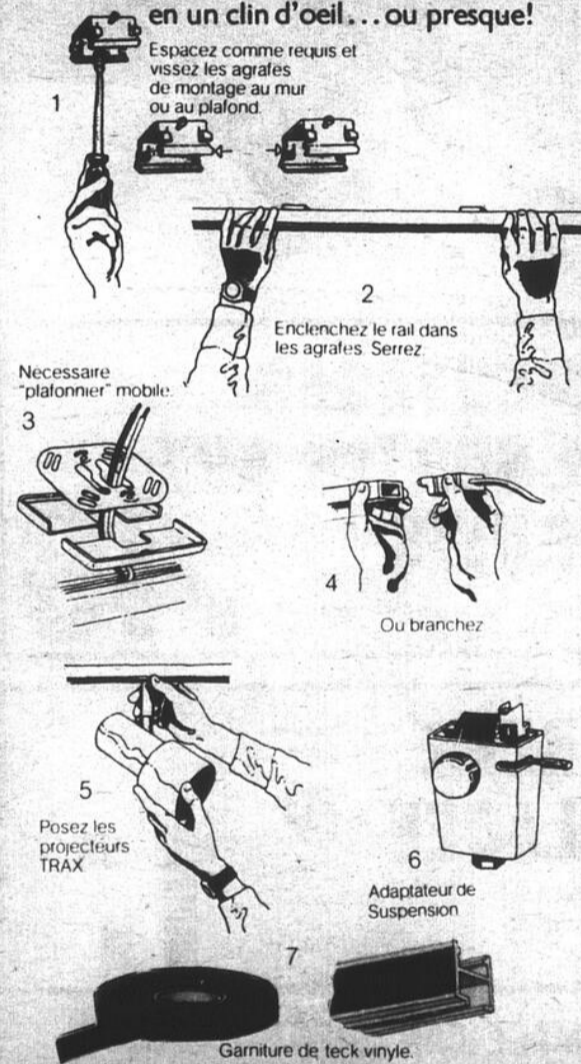
## LE LUMICYL

2 grandeurs A) Petit B) Grand

3 couleurs:  
- blanc mat  
- noir mat  
- aluminium satiné

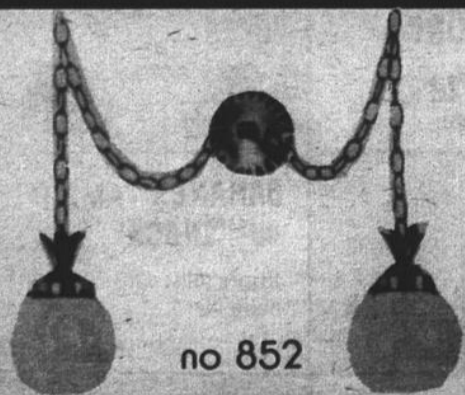
A) sp. **19.98** B) sp. **24.98**

L'installation du système TRAX se fait en un clin d'oeil... ou presque!



Les grandeurs des rails disponibles sont de 2', 4' et 6', système d'installation sauf no 7.

### AUSSI LUSTRES DE SALLE DE BAIN DOUBLES



no 852

Régulier: 34.98 **19.98**

Verre de grande qualité.  
No PL-5849

Régulier: 43.98 sp. **29.98**

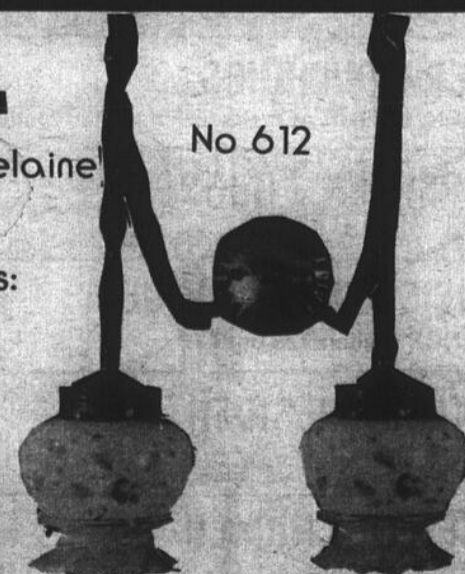


Lustres doubles de porcelaine teinte.

Disponibles en 2 couleurs:  
- vert tendre  
- bleu poudre

Rég.: 74.98

sp. **64.98**



No 612